

N° 1—3. I—II.

JANVIER—MARS

1931

---

BULLETIN INTERNATIONAL  
DE L'ACADÉMIE POLONAISE  
DES SCIENCES ET DES LETTRES

CLASSE DE PHILOGIE,  
CLASSE D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE

CRACOVIE  
IMPRIMERIE DE L'UNIVERSITÉ  
1931

<http://rcin.org.pl>

Publié par l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres, sous la direction de M. J. Dąbrowski, membre correspondant de la Classe d'histoire et de philosophie.

Nakładem Polskiej Akademji Umiejętności.  
Drukarnia Uniwersytetu Jagiellońskiego w Krakowie pod zarządem J. Filipowskiego.

BULLETIN INTERNATIONAL  
DE L'ACADÉMIE POLONAISE  
DES SCIENCES ET DES LETTRES

CLASSE DE PHILOGIE,  
CLASSE D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE

ANNÉE 1931

CRACOVIE  
IMPRIMERIE DE L'UNIVERSITÉ  
1932



A.103

## Table des matières.

	Page
N° 1—3.	
Comptes rendus de l'Académie pour janvier—mars 1931 . . . . .	1
Bibliographie pour janvier—mars 1931 . . . . .	70
Résumés.	
1. <b>Feldman J.</b> : Vergennes et la Pologne (1774—1787) . . . . .	3
2. <b>Godlewski M.</b> : Sur les sources concernant l'activité des évêques en 1831 dans le Royaume de Pologne . . . . .	23
3. <b>Handelsman M.</b> : Information concerning Polish documents at Sandon Hall . . . . .	26
4. <b>Krzyżanowski J.</b> : Domenichi et les »Facéties Polonaises« . . . . .	29
5. <b>Nitsch K.</b> : »Chy«, »chi« et »hy«, »hi« en polonais . . . . .	30
6. <b>Przyrkowski T.</b> : Jean Pfister . . . . .	38
7. <b>Szykowski M.</b> : La part prise par la Pologne à la renaissance tchèque. IV-e partie. Autour Venceslas Hanka . . . . .	39
8. <b>Taubenschlag R.</b> : Der Ursprung der schriftlichen Ladung im mittelalterlichen polnischen Prozeß . . . . .	57
9. <b>Taubenschlag R.</b> : Die Einstandschaft und die Prokuratur im mittelalterlichen polnischen Prozeß . . . . .	63
10. <b>Terlecki Wł.</b> : Les miniatures du graduel provenant d'une fondation du roi Jean-Albert conservées à la cathédrale de Cracovie . . . . .	67
11. <b>Zajączkowski A.</b> : Les suffixes nominaux et verbaux dans la langue des Karaims occidentaux . . . . .	68
N° 4—6.	
Comptes rendus de l'Académie pour avril-juin 1931 . . . . .	75
Séance publique de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres	77
Bibliographie pour avril-juin 1931 . . . . .	147
Résumés.	
12. <b>d'Abancourt H.</b> : Pierre Michałowski . . . . .	82
13. <b>Breit M.</b> : Le taux de l'intérêt en Pologne entre 1918 et 1930 . . . . .	85
14. <b>Estreicher St.</b> : La culture juridique en Asie occidentale pendant le II <sup>e</sup> millénaire avant J. C. . . . .	90
15. <b>Friediger B.</b> : Les banques privées en Pologne et la crise économique actuelle . . . . .	93
16. <b>Gębarowicz M.</b> et <b>Mańkowski T.</b> : Les tapisseries figurées au château du Wawel. Etude comparée . . . . .	95
17. <b>Grabowski T.</b> : Etudes sur l'histoire de l'humanisme à Königsberg . . . . .	101
18. <b>Grabowski T.</b> : La critique littéraire à l'époque du réalisme. II <sup>e</sup> partie . . . . .	105
19. <b>Klinger W.</b> : A quelle époque Théognis a-t-il vécu? . . . . .	109
20. <b>Komornicki St. S.</b> : La chapelle du roi Sigismond I à la cathédrale de Cracovie, 1517—1533[38] . . . . .	113

	Page
21. <b>Libicki J.</b> : Les fondements théoriques de la politique des banques centrales . . . . .	115
22. <b>Mars Anna</b> : Les fresques, oeuvre d'artistes ruthénés, de la cathédrale de Sandomierz . . . . .	118
23. <b>Pajzderski Nikodem</b> : Spätgotische Flügelaltäre in Grosspolen . . . . .	123
24. <b>Pigoń St.</b> : Sur »L'Histoire de l'Avenir« de Mickiewicz . . . . .	126
25. <b>Rybarski R.</b> : Les mines de sel gemme de Wieliczka (1497—1594) . . . . .	130
26. <b>Walicki Michał</b> : Der Flügelaltar von Kalisz und das Problem des »Meisters von Giessmannsdorf« . . . . .	139
27. <b>Zakrzewski K.</b> : La rivoluzione di Odoacre . . . . .	142
N° 7—10.	
Comptes-rendus de l'Académie pour juillet-décembre 1931 . . . . .	149
Bibliographie pour juillet-décembre 1931 . . . . .	235
Résumés.	
28. <b>Bielak Fr.</b> : Les motifs empruntés à Dellile dans le »Pan Tadeusz«. . . . .	151
29. <b>Bujak Fr.</b> : Etudes sur l'agriculture en Pologne au XVI-e siècle [l'élevage du bétail dans les duchés d'Oświęcim et de Zator]. . . . .	153
30. <b>Dłuska Marja</b> : Le rythme consonantique de groupes accentués en polonais . . . . .	160
31. <b>Hornung Z.</b> : Bernardo Merettini et ses principales oeuvres. L'église de Horodenka, l'hôtel de ville à Buczacz et la cathédrale sous le vocable de Saint Georges à Lwów . . . . .	166
32. <b>Kętrzyński S.</b> : Les origines du document en Pologne . . . . .	169
33. <b>Klinger W.</b> : Idées nouvelles sur les origines de la tragédie nationale à Rome . . . . .	175
34. <b>Krzyżanowski J.</b> : Polish Novels and Story Books in the Sixteenth Century . . . . .	178
35. <b>Lempicki Z.</b> : Les idées directrices dans l'art et les catégories esthétiques au déclin du XVIII-e et au commencement du XIX-e siècle . . . . .	192
36. <b>Małecki M.</b> : Les dialectes polonais dans le district de Czaca . . . . .	199
37. <b>Molè V.</b> : Frühmittelalterliche Provinzkunst auf dem Balkan . . . . .	202
38. <b>Morelowski M.</b> : Les objets d'art du XII-e siècle ayant servi d'insignes et affectés au culte, ainsi que leurs rapports avec Boleslas surnommé le Crépu et l'école de Godefroid de Claire . . . . .	206
39. <b>Pajewski J.</b> : La politique de la Pologne envers la Hongrie vers la moitié du XVI-e siècle . . . . .	207
40. <b>Przychocki G.</b> : Eine Charakteristik der römischen Tragödie im Zeitalter der Kaiserzeit . . . . .	210
41. <b>Sawicki St.</b> : La poésie médiévale et ses rapports avec la pratique de la poésie . . . . .	214
42. <b>Sinko Tadeusz</b> : Ad fastos Xenophonteos symbolae . . . . .	218
43. <b>Turyn Alexander</b> : De codicibus Pindaricis . . . . .	221
44. <b>Wachholz S.</b> : Les problèmes généraux du droit du travail . . . . .	229

**BULLETIN INTERNATIONAL  
DE L'ACADÉMIE POLONAISE DES SCIENCES  
ET DES LETTRES.**

I. CLASSE DE PHILOLOGIE.

II. CLASSE D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE.

---

**N° 1—3.**

**Janvier—Mars.**

**1931.**

---

**SÉANCES.**

**I. Classe de philologie.**

- 12 janvier. SZYKOWSKI M.: La part prise par la Pologne à la renaissance tchèque. IV-e partie. Autour de Venceslas Hanka.  
9 février. KRZYŻANOWSKI J.: Domenichi et les »Facéties polonaises«.  
20. mars. NITSCH K.: Le »chy«, le »chi«, puis le »hy« et le »hi« dans le langage polonaise.

**Séances de la Commission pour l'étude des langues orientales.**

- 20 janvier. ZAJĄCZKOWSKI A.: Les suffixes nominaux et verbeux dans la langue des Karaïms occidentaux.

**Séances de la Commission pour l'étude de l'histoire de l'art.**

- 12 février. PRZYPKOWSKI T.: Jean Pfister.  
26. février. TERLECKI L.: Les miniatures du Graduel provenant d'une fondation du roi Jean-Albert à la cathédrale de Cracovie.

**II. Classe d'histoire et de philosophie.**

- 10 janvier. FELDMAN J.: Vergennes et la Pologne (1774—1787).  
9 février. DĄBROWSKI J.: Les conditions dans lesquelles les Tchèques conquièrent la Silésie (1327—31).

GODLEWSKI M.: Sur les sources concernant l'activité des évêques en 1831 dans le royaume de Pologne.

20 mars. TAUBENSCHLAG R.: Sur les origines de la sommation par écrit dans le procès polonais au moyen âge.

TAUBENSCHLAG R.: L'intercesseur et le procureur dans le procès polonais au moyen âge.

**Séances de la Commission pour l'étude de l'histoire.**

Séance du 10 janvier.

**Séance de la Commission pour l'étude de l'anthropologie et de la préhistoire.**

5 février. SULIMIRSKI T.: La civilisation de Wysocko.

REYMAN T.: Compte rendu des recherches archéologiques entreprises à Pobiednik et à Tropiszew dans le district de Miechów.

SULIMIRSKI T.: Les cimetières préhistoriques de Dobrowlany dans le district de Zaleszczyki.

28 mars. SZINAGEL A.: La différenciation des orbites suivant les races et les méthodes servant à étudier les premières.

LEŃCZYK G.: Les tumulus de Rassawa.

## Résumés.

---

1. FELDMAN J.: *Vergennes wobec Polski (1774—1787)*. (*Vergennes et la Pologne [1774—1787]*). Présenté dans la séance du 20 janvier 1931.

Il est possible de distinguer deux périodes très différentes dans l'histoire des rapports, qui dès l'aube des temps modernes unissaient plus étroitement la France et la Pologne. L'antagonisme entre la France et les Habsbourgs jouait un rôle décisif pendant la première de ces périodes qui comprend le XVI-e et le XVII-e siècle. La politique française, qui tâchait d'attirer la Pologne dans l'orbite de ses influences, envisageait surtout les services que ce pays pouvait lui rendre dans la lutte engagée contre l'Autriche. L'idéal que poursuivaient les hommes d'Etat français, consistait à rendre la collaboration des deux puissances aussi parfaite et aussi étroite que possible. Cette tendance a trouvé son expression classique dans l'instruction donnée en 1660 par Mazarin, où parlant du candidat français qui devait monter sur le trône de Pologne, il concluait que la conséquence de cet événement »sera une éternelle liaison, amitié, union et alliance indissoluble... comme si ce n'étoit qu'un même Etat et les mêmes intérêts«.

Un changement profond se produisit dans cette politique au commencement du XVIII-e siècle, au moment où l'on vit entrer en scène la Russie qui, comme puissance militaire organisée à l'euro-péenne, menaçait par sa convoitise en premier lieu les alliés du roi très chrétien dans l'Est de l'Europe et dont les appétits constituaient un danger pour la Pologne, la Suède et la Turquie. La France se trouva alors en face de l'alternative suivante: ou bien elle devait défendre ses anciens protégés pour en former

une barrière qu'elle pourrait opposer à l'expansion moscovite; ou il fallait permettre à la Russie de les écraser, en cherchant dans celle-ci une nouvelle alliée qui lui serait plus utile. La politique de Versailles, jusqu'alors conséquente envers la Pologne, commence à hésiter entre deux tendances opposées; en effet, si d'un côté on voudrait sauver son indépendance menacée, on tâche d'autre part de se concilier la nouvelle amitié de l'empire des tsars en la lui sacrifiant.

Par le fait que la Russie est devenue alors le facteur qui réglait les rapports entre la France et la Pologne, le XVIII-e siècle est étroitement lié, du moins à cet égard, à l'époque postérieure aux partages. Le démembrement de la République Polonaise n'a pas apporté de changements essentiels à cet état de choses. Ce pays offre au XVIII-e siècle le spectacle étrange d'un Etat qui, tout en étant libre de nom, ne dépendait pas moins pour une bonne part de ses voisins, de sorte qu'il était dans une large mesure le champ d'action que se disputaient les influences étrangères, voire même les puissances limitrophes. Cette situation a exercé une influence décisive sur la constitution des partis et sur les différents programmes politiques. Comme c'était le cas après les partages, la politique d'insurrection était en conflit avec l'idée d'une entente avec la Russie, néanmoins tous les partis étaient d'accord pour chercher un appui à l'étranger. La différence gît dans le fait qu'avant le démembrement il s'agissait de maintenir et de sauver l'indépendance du pays, tandis qu'après les partages on voulait recouvrer l'indépendance et qu'à la notion de République Polonaise on vit se substituer celle de »question polonaise«.

Cette continuité de l'évolution politique se manifeste avec éclat dans les relations de la France avec la Pologne. On retrouve au XVIII-e siècle à l'état d'ébauches, toutes les idées et toutes les conceptions politiques essentielles qui devaient se faire jour pendant la période qui suivit les partages. La tendance qui s'efforçait d'assurer l'indépendance par un mouvement insurrectionnel, tendance qui a trouvé son expression dans les confédérés de Dzików (1734—35), dans les »républicains« et dans les confédérés de Bar (1768—72), cherche l'appui de la France, comme le feront après les insurgés de 1831, de 1848 et de 1863. Le problème polonais se présentait sous le même aspect aux ministres

de Louis XV et de Louis XVI que celui sous lequel le verront les deux Napoléon, Lamartine et Thiers. Enfin, aussi bien au XVIII-e qu'au XIX-e siècle, on a les mêmes idées sur ce que pourraient être les relations avec la Russie. D'une part on se rend compte du danger que l'expansion agressive du colosse moscovite représente pour l'Europe, pour la civilisation occidentale et en particulier pour la France, et ce sentiment d'inquiétude dont les racines s'enfoncent profondément dans le passé, est fortement ancré dans l'opinion. Il s'ensuit qu'il est indispensable de repousser la Russie à l'Est par le fait de maintenir, puis de reconstituer la Pologne, en donnant un appui aux éléments qui luttent pour son indépendance et en faisant luire l'espoir d'un secours encore plus efficace. Cette façon d'envisager la situation est contrebalancée par la conviction qu'une alliance entre la France et la Russie est fondée dans la nature des choses et que les deux Etats sont appelés à se rendre de grands services réciproques; on croit que leur collaboration assurera à l'Europe une paix durable qui s'appuiera sur le partage du pouvoir entre les deux premières puissances continentales et l'on espère qu'elle ouvrira à l'industrie française les grands marchés russes. Comme conséquence de ce courant d'idées on voit la France renoncer à son rôle de protectrice de la Pologne et envoyer sur les bords de la Vistule de bienveillants conseils pour engager les Polonais à s'entendre avec la Russie, tandis qu'elle assure en même temps à Saint-Petersbourg qu'elle se désintéresse complètement de la question polonaise.

Les réflexions précédentes feront mieux comprendre la portée du sujet dont nous nous proposons d'entretenir le lecteur. L'activité que le comte Gravier de Vergennes, le dernier des diplomates plus marquants de l'ancienne monarchie, a déployée comme ministre, est extrêmement caractéristique pour l'histoire des relations entre la France et la Pologne. Ce fut alors la première fois que la politique extérieure de la France fut confiée à un homme qui croyait que son pays devait cesser de protéger l'indépendance de la Pologne pour pouvoir s'entendre avec la Russie, à un homme qui poursuivait ce but avec une persévérance inlassable. Cette politique ou plutôt cette attitude de Vergennes envers la Pologne, est par conséquent une introduction très intéressante à l'histoire de toutes les tentatives ultérieures d'une en-

tente franco-russe, dont notre pays devait indirectement payer les frais.

Avant d'être nommé ministre, Vergennes n'avait nullement permis de prévoir la politique qu'il suivrait un jour dans les questions intéressant l'Est de l'Europe. Ayant durant de longues années été ambassadeur de France à Constantinople, puis l'ayant représentée à Stockholm, il avait plus d'une fois l'occasion de se renseigner sur les méthodes d'expansion brutale de la Russie et sur les moyens dont elle se servait pour subjuguier et avilir les peuples voisins. Plus d'une fois il avait pris position contre la politique de l'empire des tsars, soit en engageant les Turcs à défendre la Pologne à la veille de la guerre de Sept ans, pendant le dernier interrègne et avant qu'eût éclaté »la guerre de Pologne« (1768), soit en encourageant la Suède à s'émanciper de la tutelle russe. Sorti de l'école du »secret du roi« dont il avait été un agent actif, il avait adopté le principe proclamé par Louis XV, que l'indépendance de la Pologne était un des intérêt vitaux de la France. Le changement survenu dans ses idées après l'année 1774 s'explique moins par ses sympathies personnelles que par la situation dans laquelle se trouvait la France à cette époque. Elle ne s'était tirée que battue et humiliée de la guerre de Sept ans et des complications en Orient, elle avait perdu ses alliés et son prestige avait souffert, tandis que les autres pays devenus plus puissants et ayant agrandi leur territoire, se préparaient à de nouvelles conquêtes. L'accroissement formidable de la Russie et de sa force frappait alors surtout les imaginations. Les rapports entre les deux pays avaient été caractérisés jusqu'ici par une extrême réserve du côté de la France. Sully considérait la Russie comme un pays barbare, asiatique et sans culture, aussi s'opposait-il à ce qu'elle fût admise à la conférence des nations chrétiennes; Loménie de Brienne recommandait à son fils en 1655 de tâcher de réconcilier Jean-Casimir avec la Suède pour le bien de la chrétienté, »car, bien que le Moscovite soit chrétien, il suit un dogme si éloigné du vrai, qu'il ne peut être considéré que comme un païen, et après tout s'il s'établissait en Europe, sa puissance serait formidable«. Aucune autre autant que la diplomatie française du XVIII-e siècle, n'a contribué à faire connaître en Europe le danger russe et n'a autant travaillé à enrayer l'expansion de l'empire moscovite. Cette tendance hostile à la Russie

s'est manifestée avec le plus de force dans »le secret du roi«, puis pendant la dernière période du ministère du duc de Choiseul. »L'utilité des liaisons avec la Russie est de préparer les moyens d'annuler les dispositions de cette puissance et de la jeter dans une anarchie dont il convient de ne pas la laisser sortir«, disait un mémoire de de Broglie. L'antagonisme avec la Russie est la note qui domine à cette époque dans la politique française. »Les arrangements de la politique n'ont jamais permis que les deux cours fussent directement unies« lisons-nous dans une instruction donnée en 1763. »Il ne convenait pas d'ailleurs aux nations éclairées par une saine politique, de voir sans inquiétude la Russie, à peine dépouillée d'une écorce vraiment barbare, profiter rapidement de son nouvel état pour étendre ses bornes et s'approcher de nous«.

Parallèlement à cette série d'énonciations et d'actes hostiles à la Russie, on voit se faire jour en France un courant d'idées qui tout en étant infiniment plus faible et moins continu, ne tâche pas moins de montrer les avantages qui résulteraient d'un rapprochement entre les deux pays. Le capitaine français Margeret, un contemporain de Sully, appelle déjà la Russie »un des meilleurs boulevards de la chrestienté« et parle avec enthousiasme de l'étendue de son territoire, de sa richesse et de sa puissance. Pierre le Grand trouva en France un groupe d'admirateurs qui insistaient sur la nécessité de s'en rapprocher; il faut ranger dans ce groupe surtout Torcy, ministre des affaires étrangères de Louis XIV, le diplomate Bonac et le duc de Saint-Simon. On ne pouvait guère songer à exécuter ces projets tant que la Russie envoyait des troupes sur les bords du Rhin pour défendre les possessions des Habsbourgs et que sa puissance pesait lourdement dans l'Est de l'Europe sur les pays amis de la France. Ce n'est que quand Louis XVI monta sur le trône que se produisit un revirement qui s'explique aussi bien par des raisons d'ordre politique et économique, que par des influences intellectuelles. Malgré les efforts de la diplomatie secrète et en dépit de l'action tentée par Choiseul, la Pologne et la Turquie dont l'alliance avec la France était devenue traditionnelle, avaient subi des pertes de territoire et étaient sorties affaiblies des luttes contre la Russie, de sorte que ces puissances étaient incapables d'offrir un point d'appui solide à la politique de Versailles. On ne pou-

vait guère fermer les yeux d'autre part sur la marche toujours ascendante de la Russie depuis Pierre le Grand, ni sur la position de grande puissance qu'elle avait prise à partir de son règne, comme on ne pouvait perdre de vue la possibilité de s'en servir contre l'Angleterre qui passait pour être le principal antagoniste de la France; enfin il était impossible d'ignorer que la civilisation occidentale pénétrait peu à peu dans l'empire des tsars, et cela d'autant plus que Catherine II entretenait des rapports et était en correspondance avec les plus grands savants, les premiers écrivains et les artistes les plus en vue de la France, qu'elle leur accordait son appui financier et les faisait venir sur les bords de la Néva, de sorte que grâce à ses efforts, on assistait à un profond revirement de l'opinion française à l'égard de la Russie. D'ailleurs, si l'on commençait à considérer la Russie comme un élément de progrès et de civilisation, si l'on croyait que la Pologne et la Turquie devaient disparaître comme étant en retard, c'était surtout parce qu'on voyait clairement la faiblesse et l'inutilité de ces Etats, auxquelles on se plaisait à opposer les immenses avantages qu'on espérait pouvoir tirer de l'empire moscovite, non seulement dans les conflits politiques mais aussi dans le domaine des intérêts économiques. Depuis longtemps on a admis comme axiome que les deux pays se prêtaient merveilleusement à entretenir des relations commerciales, et l'on apercevait dans l'un une source inépuisable de matières brutes, tandis que l'autre était une immense entreprise industrielle. En vertu du traité de Kuczuk-Kainardzi, l'industrie française vit s'ouvrir à l'exportation les marchés russes auxquels jusqu'alors elle n'avait qu'un accès limité. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner qu'Anthoine, un négociant de Marseille qui était le principal champion du commerce avec les provinces situées sur la mer Noire, se soit exprimé avec enthousiasme sur ce traité tellement funeste à la Turquie, lequel, »comme la journée de Pultava, produira la félicité des peuples russes et l'avantage de plusieurs autres nations«. Le consul Peysonnel qui durant de longues années avait prêché le rapprochement commercial entre la France et la Russie, écrivait que »les Français et les Russes sont les deux puissances qui tirent le plus l'une de l'autre et qui ont le plus de besoins mutuels. La nature de ces besoins leur dicte les clauses du traité de commerce... Leur position géographique dicte celles d'un traité d'alliance qui serait

peut-être le bonheur de l'Europe». Leclerc qui publia un atlas historique des pays situés sur les bords de la mer Noire, prétendait que »les Français et les Russes sont amis naturels et ne doivent jamais cesser de l'être; le position géographique des deux Empires, en les mettant dans l'heureuse impuissance de se nuire, ne leur permet que la bienveillance réciproque et que la douce satisfaction de se faire du bien«. Choiseul-Gouffier développe des idées analogues dans son »Discours préliminaire«.

Quel contraste entre les immenses avantages pratiques qu'offrait la Russie et le triste état de la Pologne! Le seul fait de comparer les renseignements qu'on avait en France sur l'un et sur l'autre pays, suffit à expliquer l'attitude qu'a prise Vergennes. Les rapports que font les diplomates, sont certainement la source d'informations la plus importante pour un ministre des affaires étrangères. Quoique les relations officielles avec la cour de Varsovie eussent été rompues, la France n'en était pas moins continuellement en contact avec la Pologne. Depuis 1776, Du Pont, consul du roi très chrétien, séjournait à Dantzic; la cour de Versailles avait deux agents à Varsovie, à savoir Bonneau et Gérault, puis un troisième dans la personne d'Aubert. Deux anciens agents de la diplomatie secrète, soit le général Mokronowski et le maréchal de camp français Jakubowski correspondaient régulièrement avec Paris, et le roi Stanislas-Auguste lui-même profitait souvent de l'intermédiaire du général Monet, son agent. La cour de Versailles se procurait en général des informations bien plus exactes, plus nombreuses et plus détaillées par cette voie inofficielle, que les renseignements que l'ambassadeur Rewiczky envoyait à la cour de Vienne. Ces informations étaient censées devoir inculquer l'idée à Vergennes que la France n'avait plus rien à attendre de son ancienne alliée. L'anéantissement complet des forces au service de l'Etat, la dépendance désespérante de la Russie, l'appauvrissement progressif du pays, la faiblesse du roi, l'incapacité du Conseil Permanent, le désarroi dans toutes les branches de l'administration, l'injustice des tribunaux, les querelles et les intrigues des grands seigneurs, l'inertie et l'apathie de la nation, enfin la sourde effervescence qui faisait appréhender de nouveaux troubles — voilà le tableau de la Pologne qui s'offrait tous les huit jours à Vergennes dans les dépêches de ses informateurs. On ne saurait faire retomber la responsabilité

d'avoir fourni des renseignements pareils, uniquement sur l'ignorance, la mauvaise volonté, voire même sur la corruption des correspondants de Vergennes. Ainsi p. ex. Bonneau n'avait rien affaire avec la tourbe d'étrangers qui vivant aux frais de la Pologne, devaient un jour la payer d'indifférence, de calomnies ou de trahison. Avant de s'être entièrement mis au service de la cause polonaise, il avait déployé une activité très intense et très utile pour rétablir la prospérité économique du pays, comme il avait songé à des réformes politiques pour le sauver et voulait s'appuyer sur la France pour arriver à ces deux fins. Dans ses rapports et mémoires, il s'empressait de signaler tous les symptômes qui pouvaient jeter une lumière plus favorable sur la situation en Pologne; en revanche il ne manquait pas d'insister sur l'action dissolvante qu'exerçaient sur notre pays les puissances copartageantes, en particulier la Russie. Néanmoins ses rapports respirent en général un profond pessimisme qui du reste se manifeste également dans les écrits des Polonais eux-mêmes. Les observateurs contemporains ne voyaient que le côté extérieur des événements se déroulant sous leurs yeux; or si l'on se plaçait exclusivement à ce point de vue, la situation paraissait vraiment désespérée, d'autant plus que la régénération secrète et cachée au sein de la nation ne retenait pas l'attention. On trouve des témoignages aussi peu favorables dans les mémoires de diplomates français qui comme Corberon et Ségur ne firent que passer par la Pologne. Il serait inutile de s'étendre sur les opinions d'hommes politiques, d'économistes, de gens de lettres tels que Mably, Baudeau, Bernardin de Saint-Pierre, et Cabanis, qui ont pris contact avec la Pologne et il semblerait fastidieux de s'arrêter plus longuement sur les idées que s'en faisaient des hommes qui comme Mercier de la Rivière, Voltaire, Rousseau, Raynal, n'ont jamais séjourné sur les bords de la Vistule mais qui exerçaient une influence prépondérante sur l'opinion en France. En effet, ce sujet a été traité d'une façon magistrale par M. M. Askenazy, Konopczyński et Kot qui lui ont consacré d'excellentes études dans l'historiographie polonaise.

Lorsqu'on considère l'ensembles des causes mentionnées ci-dessus, on ne tarde pas à s'apercevoir qu'en inaugurant un changement décisif de la politique française dans l'Est de l'Europe, Vergennes se conformait aux nécessités d'une situation inter-

nationale foncièrement modifiée et qu'il comptait avec l'opinion de son pays qui, découragé par l'inanité des résultats de la lutte contre la Russie, désirait s'en rapprocher et tirer profit des avantages politiques et économiques que cet accord pouvait offrir. En conséquence le patronage exercé jusq' alors sur la Pologne devait forcément prendre fin. Si l'on se détournait d'une façon générale de ce pays, ce n'est pas parce que la civilisation y était en retard, parce qu'il était intolérant en matière de religion, que le paysan y était opprimé, mais bien parce que la Pologne était devenue un Etat faible, qu'elle ne représentait plus de valeur comme alliée et qu'elle constituait un obstacle au rapprochement avec la Russie. Il nous faut encore insister sur deux autres circonstances pour rendre ce tableau plus complet. Vergennes qui s'opposait toujours et partout aux machinations des Habsbourgs en vue de nouvelles conquêtes, devait évidemment chercher l'appui de la Prusse, aussi se voyait-il forcé de ménager, voire même de seconder Frédéric, de sorte que pas une seule fois il n'osa prendre franchement la défense de la Pologne auprès de celui-ci. La question d'Orient devait également avoir une répercussion sur son attitude. Contrairement à l'opinion générale de la France, Vergennes voulait sauver la Turquie qui était à son avis un facteur indispensable au maintien de l'équilibre européen et où le commerce français était fortement engagé. Il envoyait sur les bords du Bosphore des instructeurs militaires, prodiguait ses conseils à la Porte, déployait en sa faveur une vive activité diplomatique et menaçait ouvertement de faire la guerre pour la défendre. A cet égard, sa politique ne pouvait évidemment que troubler les bons rapports avec la Russie. Voulant apaiser son inquiétude, Vergennes s'empressait de manifester son indifférence complète pour ce qui se passait en Pologne. Le fait de livrer pieds et mains liés la République Polonaise à la Russie, constituait jusqu'à un certain point un équivalent du maintien du peu qu'il restait de l'ancien patronage exercé sur la Porte.

Lorsqu'on étudie la correspondance de Vergennes, on ne tarde pas à s'apercevoir que malgré ces apparences d'indifférence, il n'a jamais cessé de s'intéresser à la Pologne. L'ensemble des idées qu'il a émises sur ce pays, forment une sorte de système dont ses actes étaient la conséquence. Il était profondément convaincu et cette conviction est pour ainsi dire la note qu'on retrouve

dans toutes les énonciations de Vergennes, qu'ayant cessé d'être une force active dans la politique européenne, la Pologne était réduite au rôle passif d'un Etat sans importance et sans avenir. »... Ce malheureux royaume, devenu le jouet de ses voisins, démembré en partie, prêt à ne plus exister, s'ils pouvoient s'accorder encore pour consommer sa ruine, n'a plus pour ainsi dire qu'à choisir entre ses oppresseurs. Toute spéculation sur son sort à venir devient superflue...« Vergennes était enclin à faire retomber sur la nation-même la responsabilité de cet état de choses. »Je vois, Monsieur, — écrivait-il à Du Pont — que les malheurs n'ayant pas corrigé les Polonais, toujours agités de petites intrigues, ne pensant ni à ranimer leur pays, ni à y établir un bon ordre, ils ne semblent qu'attendre que quelque nouvelle révolution achève leur ruine et leur asservissement. Continuez à me tracer le tableau déplorable de la décadence progressive d'une grande nation, que l'ignorance, la paresse et les vices de sa prospérité passée conduisent manifestement aux plus affreux malheurs«. Il n'avait pas le moindre espoir que la Pologne pût se relever et ce manque de confiance nous frappe surtout lorsqu'il parle de la Diète. »La diète de Pologne s'est presque réduite à une vaine cérémonie, et peut-être n'est-ce pas un mal. Dans la position où se trouve ce Royaume, il y a très peu de bien à y faire et il est fort facile d'ajouter à ses malheurs«. Le regard fixé sur l'avenir, Vergennes voyait s'approcher l'effondrement inéluctable de la Pologne. »On ne peut voir sans peine« écrivait-il »un grand royaume se fondre pour ainsi dire et n'être plus qu'un espace du globe d'où les hommes et les richesses disparaissent et qui attend une révolution pour devenir le partage de ses voisins. Cette singulière position qui interdit tout moyen de venir au secours du peuple qui l'éprouve, mérite cependant d'être observée de tous ses degrés et le roi est intéressé à savoir ce qui peut accélérer ou éloigner la catastrophe qui y mettra fin«. Il avait des idées justes sur les événements qui devaient se produire prochainement. Il ne croyait pas qu'ayant perdu ses forces vitales, la Pologne pût se laisser choir dans les bras de la Russie sans opposer de résistance et prévoyait que son effondrement entraînerait de grands changements dans les relations internationales. Il prédisait que »ce Royaume doit fixer un jour l'attention de l'Europe d'une manière plus intéressante que lors

de son premier démembrement», et supposait une autre fois que »tôt ou tard ce pays fournira matière à de grands événements«. Vergennes a même précisé leur caractère, en écrivant qu'après avoir uni les trois puissances limitrophes dans une coopération sans exemple dans l'histoire, la Pologne deviendra pour elles un jour une pomme de discorde.

Il serait fort intéressant de savoir quelle attitude comptait prendre Vergennes le jour où la catastrophe tant de fois prévue, s'abattrait sur la Pologne. Dans les mémoires qu'il soumettait au roi il a plus d'une fois condamné les méthodes politiques faites de cynisme et de violence qu'on appliquait alors en Europe, méthodes dans lesquelles Frédéric II était passé maître. Hennin, un de ses plus proches collaborateurs célébrait en lui l'ennemi acharné de toute spoliation, le protecteur des petits pays et des Etats faibles. Ces généreux principes n'était cependant pas mis en pratique lorsqu'il s'agissait de la Pologne. Toutes les fois qu'elle était menacée d'une nouvelle perte de son territoire, Vergennes envisageait cette perspective en se plaçant à un point de vue caractéristique pour un homme d'état du XVIII-e siècle, qui, ayant été élevé dans les idées du mercantilisme, de l'équilibre politique et du système des compensations, ne voyait dans les changements de la carte de l'Europe que les intérêts politiques et économiques de son pays. En recommandant à Vérac, ministre de France à Saint-Petersbourg de se renseigner sur l'exactitude des nouvelles qu'on répandait sur les projets d'annexion de la partie polonaise de l'Ukraine par la Russie, il soulignait la grande importance de cette question pour la France. A son avis, l'occupation de ce territoire rendrait la Russie sensiblement plus riche et plus puissante, elle lui assurerait une bonne frontière avec la Turquie, la rapprocherait des pays sous la domination de l'Autriche, enfin elle exciterait la convoitise des voisins et entraînerait ainsi une série de nouveaux partages. Il envisageait également les efforts de Frédéric, en vue de détruire le commerce de Dantzig, en se plaçant au point de vue du profit que pourraient en tirer les ports russes de la mer Noire et concluait: »Si Dantzick tombe, si Kerson profite de sa ruine, se seront les Russes, les Turcs et la France qui en tireront avantage; l'Angleterre, la Hollande, la Suède et le Danemark perdront le bénéfice d'une grande partie du commerce de la Pologne, et une pareille révolution est

bien loin d'être indifférente aux yeux de la politique«. Les tendances politiques de Vergennes se manifestèrent le plus clairement en 1783, au moment de la crise de Crimée, lorsque pour prévenir une conflagration générale, il conseilla à Louis XVI de ne pas s'opposer à ce que les provinces turques fussent en partie annexées par les deux empires et cherchait le cas échéant des compensations pour la France dans les Pays-Bas, tandis que le roi de Prusse devait les trouver »dans son voisinage«, c'est-à-dire en Pologne. Les énonciations de Vergennes à propos des Polonais que Frédéric II chassait de leurs propriétés en Prusse Occidentale, méritent également de retenir l'attention. A son avis, le roi de Prusse avait toutes les raisons d'être mécontent de la paresse et du manque d'économie dont faisaient preuve ses nouveaux sujets, surtout lorsqu'on les comparait aux Allemands; néanmoins il faisait des réserves fort significatives à ce sujet, en ajoutant que »le projet de laisser éteindre les races polonaises pour y en substituer d'autres, n'est pas sans inconvénients«.

Les idées de Vergennes que nous venons de retracer étaient à la base du système pratique qu'il appliquait à la Pologne. On peut le résumer en quelques mots et dire qu'il s'appuyait sur une politique absolument passive, quoiqu'il eût consisté en même temps à avoir l'oeil toujours ouvert sur les affaires concernant ce pays et à maintenir la fiction de l'ancien patronage exercé par la France. Vergennes insistait maintes fois sur le désir du roi de recevoir des renseignements détaillés sur la Pologne. Il recommandait à ses agents d'assurer les représentants plus en vue de la société polonaise que son souverain était animé, comme par le passé, de la plus vive sympathie pour la Pologne et qu'il ne manquerait pas d'en donner des preuves non équivoques une fois que les circonstances seraient plus favorables. Ce désir d'être bien informé, tout comme les promesses et assurances de Vergennes, s'expliquaient par l'attente d'événements prochains dans lesquels la Pologne devait jouer encore une fois un rôle très important. Pour le moment, on devait s'abstenir de n'importe quelle intervention active. Il ne laissait passer aucune occasion pour souligner qu'en dehors du recouvrement des créances des marchands français, son pays n'avait pas d'affaires qui pussent l'intéresser en Pologne. Lorsque après la mort d'Ostrowski il s'agissait du choix d'un candidat au siège primatial, Vergennes s'empressa de

déclarer qu'il se désintéressait complètement de cette question. »Le patriotisme est rare en Pologne«, écrivait-il »surtout parmi les prêtres, il doit donc nous être à peu près égal qui le crédit du moment placera sur le siège de Gnesen«. Une autre fois, lorsque le bruit parvint à ses oreilles que dans certains milieux polonais on envisageait la possibilité d'assurer la succession du trône en offrant la couronne à un prince de la famille des Bourbons, il donna immédiatement l'ordre d'étouffer énergiquement des rumeurs pareilles. La règle interdisant toute ingérence dans les affaires de la Pologne, était évidemment appliquée avec la plus extrême rigueur dans les rapports avec les puissances copartageantes. »En tout, la Pologne n'exige de la part du ministre plénipotentiaire du Roi aucunes démarches, vu qu'elles seraient infructueuses et peut-être déplaisantes à l'une des trois puissances ou à toutes les trois«, disait une de ses instructions.

Cette tactique extrêmement facile en elle-même, car en ce qui concerne la Pologne, elle n'imposait à la diplomatie française aucun engagement envers ce pays, se heurtait cependant à un obstacle. La tradition qui faisait de la France la protectrice de l'indépendance de la Pologne, était trop profondément ancrée dans la nation, le souvenir de la Confédération de Bar trop récent, pour que tous ceux qui ne pouvaient s'accomoder de l'injustice brutale des partages, qui étaient incapables de supporter l'état de dépendance intolérable que les puissances limitrophes, en particulier la toute-puissante Russie, imposaient au pays, ne tournassent avec confiance et espoir leurs regards du côté de Versailles. Le tableau que Bonneau a tracé des sentiments se faisant jour dans la nation après la Diète de 1775, rappelle dans les grands traits celui qu'on pouvait observer au moment où se réunit la Diète dite de Quatre Ans (1788). »Quelles sont donc les dispositions de cette nation faible, rebutée de ses pertes passées, incapable comme elle s'en est convaincue par son expérience, d'efforts liés, puissants et suivis? Elle appelle en secret quelqu'un qui la seconde, qui la soutienne et appuie sa faiblesse, qui la rallie, la fasse agir sous son aile et l'aide à renverser le parti qui règne actuellement«. Le régime de Stanislas-Auguste s'appuie uniquement sur l'étranger; l'Autriche n'inspire que du dégoût et la Russie est l'objet d'une haine mêlée d'effroi et de méfiance. Une grande partie des Polonais fonde leur espérance sur la monarchie

prussienne, l'alliée naturelle de la Turquie et la puissance qu'on croit être l'antagoïste des deux cours impériales. Toutefois, il est un trait par lequel cette période se distingue de l'époque de la Diète dite de Quatre Ans; en effet c'est la France qui passe alors pour être l'appui le plus solide du mouvement libérateur. »Il faudrait être aveugle« écrivait Bonneau »pour ne pas voir que la France est un dernier asile, le refuge de toutes les espérances. C'est de cette puissance que la Pologne, les yeux incessamment fixés sur elle, attend sa délivrance«.

Ce n'étaient pas uniquement les adversaires de la Russie qui espéraient que le secours viendrait de Versailles, car les humbles vœux de Stanislas-Auguste se dirigeaient également vers la France. Succombant sous le fardeau de la toute-puissance russe, privé de la possibilité de communiquer avec l'étranger, ce n'est que de ce pays qu'il pouvait espérer une amélioration de sa situation. Ses projets étaient la contre-partie du programme des adversaires de l'empire moscovite. Ceux-ci appelaient l'aide de la France pour secouer le jong russe, aussi l'entente entre Versailles et Saint-Pétersbourg qui se dessinait chaque année avec plus de netteté, jetait-elle la confusion et le désarroi dans leurs rangs; par contre l'espoir de Stanislas-Auguste reposait sur la France, l'alliée de Catherine II. Il croyait que cette alliance permettrait à la France de s'ingérer dans les affaires polonaises, qu'elle rendrait plus supportable la pression impitoyablement exercée par la Russie et qu'elle donnerait à la cour de Versailles la possibilité d'entendre les plaintes du gouvernement polonais, de sorte que la France pourra intervenir en sa faveur à Saint-Pétersbourg. Bref, le roi se figurait que l'ancien patronage français sur la Pologne serait rétabli, mais qu'il s'appuierait dorénavant sur l'alliance russe au lieu d'être en opposition avec celle-ci. C'est pour cette raison que la nouvelle politique de Vergennes lui causait la plus vive satisfaction. »J'ai lieu d'être très content des nouvelles que je reçois de Russie« écrivait-il en 1775 à Monet. »J'espère fort que vos liaisons deviendront de jour en jour plus intimes et que le même intérêt unira enfin les cours de Versailles et de Pétersbourg, événement le plus avantageux qui puisse arriver à la Pologne et celui qui flatte le plus mon patriotisme, si je suis assez heureux pour y contribuer«. Son espoir devait cependant être cruellement déçu. Si Vergennes orientait sa politique vers une

entente avec la Russie, ce n'était pas pour rendre des services à la Pologne.

Dès le début, Stanislas-Auguste put s'en rendre compte, lorsqu'il essaye d'étendre les relations diplomatiques au-delà des trois cours qui avaient pris part au premier partage de la Pologne. En 1776 il envoya ses agents Boscamp et Glayre à Constantinople et à Paris, dans le but d'entrer en contact plus étroit avec les puissances qui quelques années avant avaient voulu saper les assises de son trône. Cette initiative plutôt osée, qui témoignait de son intention de soustraire la Pologne à la tutelle de la Russie, pour la conduire dans la grande voie de la politique européenne, ne donna pas de résultats par suite de la résistance de Stackelberg, auquel la perspective de voir des missions polonaises installées en permanence dans les capitales des pays qui naguère avaient été des antagonistes de l'empire des tsars, n'était pas faite pour plaire. Ce fut en vain qu'on attendit l'appui de la France. Vergennes jugea qu'une bonne administration et une bonne gestion des finances étaient plus utiles à la Pologne que des relations diplomatiques avec l'étranger et n'aperçut dans la tentative du roi qu'une preuve de son amour propre. Non seulement la diplomatie française ne facilita pas à la Pologne la tâche d'établir une mission permanente à Constantinople, mais elle paralysait même tous ses efforts en prévenant les ministres turcs que le résident polonais ne serait qu'un espion et un agent de plus, au service de la cour de Russie.

La même tendance à tenir la Pologne le plus à l'écart des questions intéressant la politique européenne, se manifeste chez Vergennes pendant la guerre de succession de Bavière. Par ses origines, la situation de la Pologne rappelle encore une fois en ce moment celle qu'on vit se produire au début de la session de la Grande Diète. On assiste à la même attente fiévreuse d'un changement radical de la situation, telle qu'elle était jusqu'alors. Stanislas-Auguste espérait d'abord que Catherine II l'inviterait à faire partie de l'alliance contre la Turquie et se proposait d'annexer une partie de la Moldavie; puis il avait l'intention d'adhérer à la coalition russo-prussienne dirigée contre l'Autriche, de récupérer la Galicie et d'offrir comme compensation Toruń et Dantzig à la Prusse. Pour parer à cette éventualité, le gouvernement de Vienne caressait secrètement le projet de confédérer

ses partisans contre la cour de Varsovie. Renseigné sur ces projets et intentions, Vergennes se contente de conseiller aux Polonais de prendre une attitude absolument passive. »Les Polonais sont si malheureux« écrivait-il »qu'il est naturel qu'ils aient les yeux ouverts sur toutes les circonstances qui peuvent changer leur sort, mais plus leurs voisins seront en forces, plus ils doivent craindre de les irriter... Le meilleur conseil à leur donner, Monsieur, c'est de bien se pénétrer de leur faiblesse pour attendre tranquillement ce qui résultera des secousses dont leurs voisins sont menacés«. Les nouvelles sur la désir se manifestant dans la nation de prendre une part active à la guerre, lui inspiraient peut-être moins d'inquiétude, qu'elle suscitaient en lui une irritation qu'il ne prenait pas la peine de cacher. »Ce serait le plus grand mal qui pût arriver à ce Royaume que de se laisser entraîner dans cette guerre, à plus forte raison de s'y jeter«, disait-il sous forme d'avertissement. On pourrait supposer que ces avertissements étaient dictés par le souci de maintenir l'intégrité de la République Polonaise, si l'on ne connaissait pas la politique de Vergennes en 1783, pendant la crise de Crimée. Ainsi que je l'ai dit précédemment, il destinait la Grande Pologne à Frédéric au cas d'une solution pacifique du conflit; néanmoins, comme il comptait avec la possibilité d'une guerre européenne, il organisait en même temps en Pologne pour de l'argent français, une confédération qui s'appuyant sur la Prusse et la Suède, était dirigée contre la Russie. Aussi bien dans la première que dans la seconde combinaison l'existence et les intérêts de la Pologne, l'intégrité de son territoire et le calme à l'intérieur du pays, étaient sacrifiés sans scrupule pour sauvegarder les influences politiques et le commerce de la France dans l'empire ottoman.

La politique de Vergennes en Pologne était loin de satisfaire les espérances même les plus modestes des partisans de la France; en revanche elle était très appréciée par Stackelberg, le tout-puissant ambassadeur de Russie à Varsovie. En travaillant à maintenir la Pologne dans un état d'isolement complet et en tâchant d'inculquer à la nation l'idée de son absolue impuissance, Vergennes servait indirectement les intérêts de la Russie. Mais ce n'était encore pas assez aux yeux de l'ambassadeur qui se proposait de tirer les plus grands avantages de la nouvelle amitié avec la France. Celle-ci devait non seulement renoncer à l'ancien

patronage sur la Pologne et raffermir par une politique passive le régime russe, car on lui demandait d'agir indirectement sur ses partisans pour les faire renier leurs anciens principes et pour reconnaître le protectorat de Catherine II. L'accord franco-russe qui dans les conjectures de Stanislas-Auguste devait relaxer l'étreinte du cercle de fer autour de la Pologne, était destiné de l'avis de Stackelberg à rendre ce cercle encore plus étroit, par le fait de ravir aux anciens adversaires de la Russie le dernier espoir d'un secours étranger. L'ambassadeur de Russie se mit à l'oeuvre en déployant autant d'habileté que de perfidie. Connaissant la situation difficile de Vergennes, il lui soumettait des propositions inoffensives en apparence et le renseignait sur des questions dont le règlement réclamait une action concordante des deux Etats en Pologne. Il confia le rôle d'intermédiaire dans ces négociations à Mokronowski, l'ancien chef des »républicains«, qui après avoir combattu durant toute sa vie les influences russes, apercevait dans la situation actuelle le suprême intérêt de son pays dans la réconciliation de la Russie avec la France.

Vergennes résista longtemps à ces démarches. Il se rendait fort bien compte que l'accord avec la Russie que Stanislas-Auguste et Mokronowski appelaient de tous leurs voeux, donnerait, en ce qui concerne la Pologne, des résultats très différents de ce qu'on en attendait à Varsovie. Quoique par conviction et par opportunisme il eût voulu voir la Pologne se subordonner à la Russie, il hésitait tout de même à jouer un rôle actif dans cette affaire. Enfin, acculé au mur par les propositions de plus en plus pressantes de Stackelberg, il consentit à faire la déclaration tant désirée, qui tout en revêtant la forme d'une lettre privée adressée à Gérard (31 octobre 1779), n'en a pas moins tous les caractères d'une énonciation officielle. Il s'agit là d'un document d'une importance capitale, qui clôt toute une période de la politique française en Pologne et contient certaines idées que tant d'hommes d'Etat français devaient répéter à l'avenir. C'était la première fois qu'au lieu de diplomates, de militaires ou de subsides destinés à organiser la lutte pour l'indépendance, le gouvernement français envoyait sur les bords de la Vistule une invitation à capituler et à se concilier les bonnes grâces de la toute-puissante Russie. Vergennes rompait ainsi les dernières attaches qui le reliaient à la tradition de Pléto, de Broglie, de Choiseul et de Viomé-

nil. Avec un sentiment de profonde mélancholie, il constatait les changements que le premier démembrement avait apportés dans la situation de la Pologne. Jusqu'ici la tâche des Polonais consistait à défendre l'intégrité et l'indépendance de l'Etat contre les ambitions et la convoitise de la Russie et de la Prusse. La Pologne est trop faible actuellement pour pouvoir lutter sur tous les fronts, aussi doit-elle chercher un point d'appui. Or, c'est celle des puissances voisines qui a le moins d'intérêt à la voir disparaître qui en fournira un. Cette puissance n'est évidemment nulle autre que la Russie, qui grâce à sa situation géographique, à sa force et à ses alliances, peut protéger le plus efficacement la Pologne contre la convoitise des cours germaniques, voire même en faire »un boulevard« contre leurs agressions. Une entente avec l'Autriche ou la Prusse ne peut qu'aboutir à une catastrophe. L'union avec la Russie menace les Polonais de ne plus jamais être les vrais maîtres chez eux, mais il en est déjà ainsi à présent et il n'est pas aisé de s'émanciper de cette tutelle. Du reste, il est préférable d'avoir affaire à une Russie qui vous protège qu'à une Russie ennemie. Les Polonais devraient tirer des conséquences pratiques de ces réflexions; en effet, ils devraient traiter les Russes en voisins les moins dangereux, ils devraient tâcher de se les concilier en leur montrant des attentions auxquelles ceux-ci sont particulièrement sensibles; il importerait de ne pas éveiller leurs soupçons et de se servir enfin de leurs influences pour détourner de nouveaux malheurs qui pourraient menacer la Pologne du côté de la Prusse et de l'Autriche. En liquidant définitivement ainsi le patronage de la France sur l'indépendance de la Pologne, Vergennes donnait en même temps la possibilité à ce qui restait du parti français de passer au camp opposé. »M. le général Mokronowski par sa considération personnelle et la connaissance qu'il a de la manière de conduire ses compatriotes, peut beaucoup contribuer à les diriger vers ce système« disait-il dans sa lettre. »... Si l'on peut appeler parti français le peu de personnes qui après tout ce qui s'est passé en Pologne, sont encore persuadées de l'intérêt que le Roi prend à leur patrie et de l'attention que S. M. donne à sa conservation, à son bonheur, ce parti ne doit pas être difficile à convaincre que le Roi ne lui saura pas mauvais gré de se tourner du côté d'où peut venir le salut de l'Etat... Si donc M. le gén. Mokronowski par

suite de son attachement à la France croit avoir besoin de l'aveu du Roi pour entrer dans les vues de M. le comte Stackelberg, vous lui direz que S. M., loin de trouver de l'inconvénient à sa liaison avec l'ambassadeur russe, s'est persuadée que lui et ses amis en peuvent tirer beaucoup d'avantages«.

Pour mieux caractériser l'attitude prise par Vergennes envers la Pologne, il nous faut encore citer l'étrange conversation qui eut lieu en 1783 entre un grand seigneur polonais et le ministre français, par l'intermédiaire d'une tierce personne. Ce grand seigneur n'était autre qu'Ignace Potocki. Le maréchal du Conseil Permanent, l'organisateur de la Commission pour l'Instruction Publique et de la franc-maçonnerie polonaise, avait alors trente ans. Jusqu'alors il n'avait pas entretenu de rapports plus étroits avec la France, néanmoins il avait des idées justes sur sa politique et sur sa façon d'agir envers la Pologne. Au cours d'un voyage dans différents pays de l'Europe, il se lia d'amitié à Lyon avec de Royer, homme de lettres et lexicographe, et s'entretenait souvent avec lui de ces questions. Mais combien le ton de ces entretiens était-il différent du ton coutumier à Stanislas-Auguste! On chercherait en vain dans ces conversations des lamentations ou des doléances, comme on n'y trouverait pas d'appels à la magnanimité de la France ou à la bienveillance de de Vergennes. Potocki parlait en homme fort, consient de sa dignité de citoyen d'une grande nation, qui du reste devait l'appeler à présider à ses destinées. »Est-il indifférent à la France d'avoir des relations avec la Pologne?« demandait-il. »Non, sans doute; elle en a avec de moindres États: la Pologne peut se relever et jouer un grand rôle comme sous Casimir le Grand, Batory et Sobieski. Les trois puissances limitrophes lui on enlevé cinq millions d'habitants: elle en conserve encore dix. Il y a encore de l'énergie dans la nation. Avec un roi guerrier et homme de génie, tout peut se rétablir... Avez-vous un ministre à Varsovie?... Aucun. Il y a un nommé Gérard qui n'est ni actif, ni accrédité, puis un vieillard appelé Mokronowski, à qui la France fait 30,000 livres de penssion. Mais il n'ya pas un homme avec qui l'on puisse négocier, qui puisse même protéger les Français avec caractère. Quel Français conviendrait à ce ministère... Un homme honnête, instruit, éclairé, ferme et voyant bien. Il lui serait aisé d'être bien et de servir beaucoup«.

Ces réflexions revinrent par l'intermédiaire de Royer à celui qui dirigeait la politique étrangère de la France. Etant sûr que les Polonais ne connaîtraient pas ses paroles, Vergennes riposta d'une façon où se traduisait cette malveillance dédaigneuse qui lui était propre, toutes les fois qu'il parlait des affaires de la Pologne. »J'ai été peu surpris, Monsieur, des épanchements politiques auxquels M. le C-te Potocki s'est livré avec vous« écrivait-il à Royer. »Les Polonais ont, pour ainsi dire besoin de parler d'affaires, et comme en général leur imagination est plus féconde que réglée, il n'arrive pas un événement dans lequel ils ne croient pouvoir faire jouer un rôle à leur patrie. Malheureusement ils ont un gouvernement qui s'oppose plus encore que leur caractère à l'exécution de tout projet qui demande de la suite et du nerf. Je ne vous mettrai pas, Monsieur, à portée d'annoncer à M. le Comte Potocki un changement dans les rapports de la France avec son pays. La Pologne, quoique placée entre quatre grands États, ne peut-être un centre de négociations. Tant que son sort sera précaire, elle peut bien entrer dans les spéculations politiques, mais personne ne songera à la mettre en mouvement«.

Si nous examinons les résultats de la politique de Vergennes, nous ne tardons pas à nous apercevoir qu'en général ils étaient très préjudiciables à la cause polonaise. Il élimina la question polonaise du domaine des interventions de la France et contribua pour sa part à augmenter l'ascendant que la Russie avait pris sur ce pays. Mais il y a plus; en recommandant aux Polonais de s'entendre avec la Russie, il ne fit absolument rien pour rendre cette entente plus facile, comme a tâché de le faire dans la suite Napoléon III. Il réussit à transmettre ces idées à son successeur; en effet un des premiers actes de Montmorin consista à déclarer nulle la nomination de Bonneau comme consul, parce que la Russie s'y opposait. Lorsque éclata la guerre d'Orient, il envoya à Varsovie un avertissement qu'on aurait dit copié sur le vif d'après les conseils de Vergennes. »Plus les Polonais doivent être attentifs à ce qui va se passer autour d'eux, plus ils ont intérêt à se garantir de toute envie de figurer dans ces événements«. Descroche, le premier ambassadeur officiel que la France avait envoyé à Varsovie depuis 1764, reçut l'ordre d'insister sur l'attitude essentiellement passive de son pays dans toutes les questions concernant la Pologne. Si Montmorin se laissa entraîner



par la Russie à prendre part à l'action dirigée contre le parti patriotique c'est dans les traditions encore vivantes de Vergennes qu'il faut en chercher l'explication. Il fallut que l'ancienne monarchie succombât, que la jeune république soutînt une lutte titanesque contre la vieille Europe et que Napoléon apparût à l'horizon, pour que la Pologne pût trouver de nouveau dans la France ce que ce pays avait été pour elle durant de longues années: une source d'inspiration et de réconfort ainsi que l'appui le plus solide dans la lutte pour l'indépendance.

- 
2. GODLEWSKI M. (Monseigneur): **O źródłach do działalności biskupów Królestwa Kongresowego w 1831 r.** (*Sur les sources concernant l'activité des évêques en 1831 dans le Royaume de Pologne*). Présenté dans la séance du 9 février 1931.

Nous ne savons en général pas grand'chose sur les conditions dans lesquelles se trouvait l'Eglise et sur l'activité déployée par le clergé pendant l'insurrection de 1831. En effet, il existe non seulement pas une monographie consacrée à ce sujet, mais nous ne connaissons même aucun article qui traiterait de ces questions. Dans les écrits de certains historiens qui ont étudié les événements de l'année 1831, puis dans les mémoires de cette époque, on trouve certainement des renseignements relatifs au clergé, mais en somme ces détails se réduisent à peu de chose. Les journaux d'alors fournissent des informations plus abondantes. Néanmoins ce sont les manuscrits conservés surtout aux archives des administrations diocésaines et dans plusieurs archives de l'Etat, manuscrits dont on n'a pas encore tiré profit, qui représentent la source la plus importante où nous pouvons nous renseigner sur l'activité du clergé supérieur et inférieur pendant l'insurrection. Il nous faut reconnaître cependant, que même ces derniers matériaux sont relativement peu abondants, surtout lorsqu'on compare leur nombre avec celui des documents concernant l'activité du clergé durant l'insurrection de 1863. On ne saurait du reste s'en étonner, surtout si l'on ne perd pas de vue qu'après la répression de l'insurrection de novembre, de nombreux documents conservés dans les cures, les couvents et avant tout dans les administrations diocésaines, furent détruits, de peur qu'ils ne tombassent

entre les mains des Russes. Les archives des administrations diocésaines de Varsovie, de Podlachie et de Lublin ont le plus souffert de ces procédés. On ne trouve aux archives de l'administration archidiocésaine de Varsovie en fait de documents provenant de 1831, qu'une petite collection de circulaires («Kursorje»), rédigées par le chanoine Adam Paszkowicz, administrateur de l'archevêché (n° 98, 422 et 1105). On peut en dire à peu près autant des archives de l'administration diocésaine de Podlachie, où il n'y a que trois documents portant les dates du 10 et du 30 janvier de la même année. Il en est de même pour les archives épiscopales de Lublin. Le «rapport sur la conduite du clergé séculier et du clergé régulier du diocèse de Lublin» où sont nommées les personnes ayant pris part à l'insurrection de novembre, est un document d'un plus grand intérêt, qui porte le n° 624 et date de l'année 1835. De nombreux et curieux documents remontant à 1831 et ayant appartenu à l'administration diocésaine de Włocławek, ont pris le chemin Ministère de l'Instruction Publique à Varsovie. Ils forment un gros in-folio, n° 1723, qui contient plus de 110 pièces, entre autres, une lettre pastorale de l'évêque Koźmian rédigée après le début de l'insurrection, puis les dernières dispositions de ce prélat, des circulaires et des appels que l'abbé Adalbert Jasioński, le futur administrateur du diocèse de Cujavie et Kalisz, avait adressés au clergé et aux fidèles, sa correspondance avec les autorités locales ou centrales etc. Les papiers de l'évêque Alexandre de Dobra Dobrzański, administrateur du diocèse de Sandomierz, sont réunis dans un gros in-folio portant l'inscription: «Actes en rapport avec les appels à la nation pendant la révolution de 1830/31» (environ 200 documents). Les papiers provenant de l'année 1831, disséminés dans cinq volumes (34, 98, 131, 486 et 537), qu'on trouve aux archives de l'administration diocésaine à Płock, sont moins nombreux que les actes analogues à Włocławek et à Sandomierz. Il n'est resté que des fragments de la correspondance des autorités diocésaines avec la Commission des Cultes et le Gouvernement National. Il faut encore attirer l'attention sur les archives de l'évêque de Cracovie, Charles Sarjusz Skórkowski, qu'il s'est appliqué à réunir pendant 21 ans, soit de 1828 à 1849. Elles sont aujourd'hui la propriété de M-r Joseph Brzeziński, professeur de l'Université des Jagellons à Cracovie et comprennent trois parties dont chacune est divisée en

sections, qui sont au nombre de 23. Les archives en question forment sept volumes in-folio et contiennent 1002 documents rangés suivant l'ordre chronologique. Les documents datant de la période insurrectionnelle se trouvent: dans la I-re partie, section V; dans la II-e partie, section II; dans la III-e partie, section I, enfin dans la III-e partie, section III. La deuxième section de la I-re partie contient la correspondance de l'évêque Skorkowski avec la nonciature à Vienne, qui s'étend aux années: 1831, 1832, 1833 et 1834. On trouve également d'importants documents se rapportant à l'action des évêques, dans les Archives des Actes Anciens à Varsovie. Nous voulons nous borner pour le moment à mentionner les suivants: les Actes du Conseil National Suprême (Section III), vol. V et VI; les Actes du Gouvernement National (Section III), vol. O. VI, XIV, XVI, LVIII (circulaires du Gouvernement National, adressées aux administrateurs des diocèses, requêtes et demandes de ceux-ci, dispositions du Gouvernement National destinées à la Commission des Cultes et rapports de cette commission etc.); les Actes du Secrétariat de l'Etat: 149/1831, 99/1833; les Actes du Conseil Administratif, vol. 2754; les Actes de la Cour Pénale Suprême, vol. 498; les Actes de la Chancellerie du Lieutenant Général, vol. 616, 617 et 1234. (Ces derniers actes contiennent la correspondance entre les autorités russes et concernent l'attitude des évêques polonais pendant l'insurrection de novembre). S'appuyant sur les matériaux mentionnés ci-dessus, l'auteur trace une caractéristique des prélats suivants: Adam Prażmowski, évêque de Płock; Nicolas Manugiewicz, évêque d'Augustów; Marcellin Dzięcielski, évêque de Lublin; Marcelle Gutkowski, évêque de Podlachie; Charles Skórkowski, évêque de Cracovie; Alexandre Dobrzański évêque suffragant de Sandomierz; François Pawłowski, évêque coadjuteur de Płock; Stanislas Kostka Choromański, évêque suffragant d'Augustów; Félicien Szumborski, évêque grec-catholique de Chełm et Adalbert Jasioński, chanoine et administrateur du diocèse de Cujavie et de Kalisz<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> On doit tenir compte également des anciennes Archives du Ministère des Affaires Étrangères à Saint-Pétersbourg (Główny Gosudarstwennyj Archiw. M. I. D.), où l'on trouve la correspondance du comte Nesselrode, ministre des affaires étrangères avec Tatiszczew, ambassadeur de Russie

3. HANDELSMAN M.: *Information concerning Polish documents at Sandon Hall*. Présenté le 13 janvier 1931 dans la séance de la Commission pour l'étude de l'histoire.

Thanks to the extraordinary courtesy of Lord Harrowby I have been able to conduct researches in his castle, Sandon Hall, and to become acquainted with its archives. The archives of the Ryder's family (which later on received the titles of Viscounts of Sandon and Lords Harrowby) contain, besides family records, also letters belonging to Lord Dudley Coutts Stuart, whose sister was married to Lord Harrowby. The collection, put into systematic order by the London Record Office, contains the whole material, arranged in several beautifully bound volumes of correspondence which is regarded as a collection of autographs rather than of historical sources, unless the given documents are of distinctly official character.

The Polish documents are included into a special collection, entitled *Polish Matters*, which contains vols. XXV—XXVIII of the archives at Sandon Hall. This collection consists of two parts. The first contains the correspondence of Lord Dudley C. Stuart, (who died in 1854) particularly as President of the Literary Association of Friends of Poland. This part can therefore be regarded as an addition to the archives of the above-mentioned Association. Its archives are temporarily in care of the Polish Embassy in London, though they belong to the National Library in Warsaw, to which they had been handed over (An inventory of these archives is arranged by Dr. J. Dutkiewicz). The first part of the collection contains also the correspondence addressed to Lord D. C. Stuart and rough drafts of letters which he himself had written.

The second part of the above mentioned collection contains the correspondence of Lord Harrowby, who after the death of his brother-in-law became a most trusted friend of Prince Adam Czartoryski in England, acting in behalf of the Polish cause, represented by him both in Palmerston's cabinet of 1855 and

à Vienne (Vienne 1831, 32, 33), ainsi que de la correspondance du premier avec le prince Gagarin, ambassadeur de Russie auprès du Saint-Siège (Rome, St. Siège 1831, 32, 33). On ne négligera pas non plus les Archives de la nunciature à Vienne (correspondance des nonces Spinoli et Ostini avec le cardinal Bernetti, secrétaire d'Etat de Grégoire XVI).

during the events of the year 1861. (Lord Harrowby died in 1882). The documents, arranged mainly in alphabetical order, contain the correspondence of the following Poles and Englishmen (important names only being given in the case of the English).

*Vol. XXV, fol. 1—381 — To Lord D. C. Stuart.*

Bansemer 1836, Bedford 1847, George Bell 1837—1840, Campbell 1836, Clarendon 1841, R. Cobden 1847, 1849, Corczak 1842, Prince Adam Czartoryski, Gen. Dwernicki 1833—9, Dubiecki 1836, Dunin 1833—1840, dr. Dydyński 1845, Evans 1837, Fergusson 1836, Madame Filipowicz 1836, Ad. Głogowski 1838—9, H. Golejewski 1836—7, Grey 1834, Harro Haring 1841, L. Jabłoński 1841—6, W. Jabłonowski 1842, Ign. Jackowski 1840, I. L. Jasiński 1848—9, J. Koźmian 1835—49.

*Vol. XXVI, pp. 1—363 — To Lord D. C. Stuart.*

H. Krasiński 1836—44, Wal. Krasiński 1835—48, J. Leduchowski 1836—7, L<sup>d</sup> Loftus 1838—9, L. Niedźwiedzki 1848, 1844, 1849, J. U. Niemcewicz 31. I. 1834, 13. II. 1836, Normanby, W. Nowicki, L<sup>d</sup> Nugent 1849, Lady Palmerston 1843, 1846, N. Płonceżyński 1837, Ponsonby 1846, H. Reeve 1837—1846, Madame Rotschild, L<sup>d</sup> Russell 1839, A. Sapieha 1848, Sawaszkiewicz 1835—40, Gen. Sołtyk 1834—1842, duke of Sussex 1839, Szczepanowski 1841—46.

*Vol. XXVII — pp. 1—317 — To Lord D. C. Stuart.*

Szulczewski 1841—1854, Lach Szyrma 1835—49, J. Urbanowicz 1839, Talleyrand 6. II. 1834, Wiadowski 1848, Wiercieński 1837—41, Princesse of Württemberg 1839, Żaba 1841, P. F. Zaleski 1840—3, Wł. Zamoyski 1833—49.

*Vol. XXVIII — To Ld. D. C. Stuart.*

Beaumont 1849, gen. Dwernicki 1837—43, Grey 1834, Jabłonowski 1843, H. Krasiński 1833, Ostrowski 1834, Palmerston 1841, Peel 1837, 1842, Sawaszkiewicz 1836, Sołtyk 1842.

*To an unknown adress Bieliński 1840.*

*To Beaumont, Palmerston — Czartoryski, Zamoyski 1834, 1838.*

*To L. Harrowby.*

Clarendon 1854—5, A. Czartoryski 1854—6, Stratford de Redcliffe 1856, L. Szyrma 1855, Szulczewski 1867, Zamoyski 1855—6, L<sup>d</sup> Harrowby to Pr. Adam 23. VI. 1855. —

This collection is particularly valuable on account of the very numerous letters of Prince Adam Czartoryski, which form part of it.

We find here: 1) The correspondence between Prince Adam Czartoryski and Lord D. C. Stuart.

*Vol. XXV.*

9. III. 1834 — f. 166—7; june 1834 — f. 168—9; 22. II. 1835 — f. 170—1; 22. V. 1836 — f. 172—3; 18. VII. 1836 — f. 174—5; 3. VI. 1837 — f. 176; 9. X. 1841 — f. 177; 13. XII. 1843 — f. 178—9; 10. I. 1844 — f. 180—181; 15. II. 1844 — f. 180—1; 15. II. 1844 — f. 182—3; 8. V. 1845 — f. 186—7; 20. XI. 1846 — f. 188—9; 23. XI. 1846 — f. 190—1; 26. XI. 1846 — f. 192—3; 30. XI. 1846 — f. 194—5; 6. XII. 1846 (a copy) — f. 196—7; 20. XII. 1846 — f. 198—9 (copy); 10. I. 1847 (two copies) — f. 200—3, 204—6; 4. IV. 1848 — f. 208—9; 10. IV. 1848 — f. 210—2; 6. XI. 1848 — f. 213—5; 3. IX. 1849 — f. 217—8; 18. IX. 1849 — f. 219—220; 4. II. 1851 — f. 221—2; 15. VIII. 1854 — f. 223—5; 1848 s. d. f. 226—7; 1846 s. d. f. 228—9.

2) Letters from Prince Adam Czartoryski to Lord Harrowby.

*Vol. XXVIII.*

15. VIII. 1854 — f. 223—5 (a copy); 9. XII. 1854 — f. 140—1; 1855 s. d. (autumn) — f. 169—170; 4. IV. 1856 — f. 142—3, 14. IV. — f. 144—5; 17. IV. — f. 146—7; 21. IV. 1856 — f. 148; 1. V. 1856 — f. 149—150; 6. V. 1856 — f. 151—2; 10. V. 1856 — f. 153—4; 21. V. 1856 — f. 155—6; 23. V. 1856 — f. 157—8; 25. V. 1856 — f. 159—160; 4. VI. 1856 — f. 161—2; 11. VI. 1856 — f. 163—4; 11. VII. 1856 — f. 165—6; 13. X. 1856 — f. 167—8, s. d. (1856) — f. 171—2.

3) Letters from A. Czartoryski to Lord Palmerston.

*Vol. XXVIII.*

7. I. 1834 — f. 103—4; 28. V. 1838 (a copy) — f. 105—6.

4) A letter addressed to Spring Rice.

*Vol. XXVIII.*

25. V. 1838 — f. 107—9 (a copy).

5) Among the copied letters of the Foreign Secretary, Lord Harrowby, there are also two copies of letters written by Adam Czartoryski to Prince Vorontsoff.

30. IV. 1804 (12. V. 1804) vol. XXXII f. 43—5, 46—7.

4. KRZYŻANOWSKI J.: *Domenichi w »Facecjach Polskich«*. (*Domenichi et les „Facéties Polonaises“*). Présenté dans la séance du 9 février 1931.

Les »Facéties Polonaises«, cet excellent recueil d'anecdotes en prose, contemporain à Górnicki et à Rej, passent pour avoir été empruntées à la littérature germano-latine, soit pour être des traductions ou des refontes d'après des ouvrages tels que les »Sermones convivales« (1541) de Gast, la »Silva sermonum« (1568) de Hulsbusch ou autres. Il faudrait entreprendre une étude spéciale qui comprendrait les facéties du moyen âge et celles de l'époque humaniste, si l'on voulait établir les rapports entre les »Facéties Polonaises« et les recueils mentionnés ainsi que d'autres plus anciens. Néanmoins, si l'on complète les connaissances antérieures concernant plus de dix nouvelles, empruntées par les »Facéties« au Décaméron, on est en droit de constater dès aujourd'hui que le recueil polonais est en grande partie un produit de la littérature italienne et qu'il a été introduit dans notre pays à l'époque des Jagellons.

L'auteur des »Facéties Polonaises« connaissait en effet le livre extrêmement répandu de Louis Domenichi (1515—1564), qui depuis 1548 eut en Italie plusieurs dizaines d'éditions imprimées, portant le titre: »Facetie, motti, e burle di diversi signori et persone private«. Le livre de Domenichi était une compilation de différentes facéties connues au moyen âge et à l'époque de la Renaissance, un assemblage de facéties italiennes et allemandes tirées de Poggio, Bebel, Gast, comme il contenait des plaisanteries de Gonelli et autres. Le nombre de facéties qu'il renfermait, variait suivant les éditions. Ces éléments divers, puis le nombre variable d'anecdotes dans les différentes éditions, enfin la circonstance que les auteurs allemands qui composaient des facéties dans le courant de la seconde moitié du XVI-e siècle, faisaient successivement des emprunts à Domenichi, rendent difficile la tâche consistant à définir le rapport entre cet écrivain et l'auteur anonyme des »Facéties Polonaises«. Malgré ces difficultés différents détails dans le texte des Facéties indiquent à n'en pas douter que certaines parties de cet ouvrage sont d'origine italienne. On pourrait citer à titre d'exemple une phrase de la facétie 84 où le roi »fit vendre l'enfant *alikanto*, comme disent les Italiens«, mots qui correspondent au texte italien: »egli ordinò che'l'bam-

bino si vendesse all'incanto»; on pourrait rappeler également la facétie 108 attribuant à Sannazare la spirituelle remarque sur la jalousie qui en fait un remède guérissant les yeux, comme il est loisible de s'en référer à la facétie 124 où il est question d'une querelle entre deux professeurs de Padoue, facétie dont on ne comprend le vrai sens qu'après l'avoir comparée avec l'original italien etc. Il faut encore insister sur la circonstance non moins importante que l'action d'une série de facéties se déroule en Italie, de sorte qu'il ne saurait y avoir de doutes quant à leur provenance.

Il résulte en général de la comparaison de l'édition des »Facéties« parue en 1593 (In Fano, appresso Pietro Farri) avec les »Facéties Polonaises« que 38 de celles-ci s'inspirent de Domenichi (n° 2, 11, 16, 20, 27, 34, 45, 47, 49, 50, 52, 63, 68, 69, 73, 74, 75, 76, 77, 79, 81, 84, 86, 88, 92, 108, 114, 122, 127, 132, 133, 139, 141, 151, 163, 168 et 177). Les unes sont des traductions, d'autres encore des traductions ou des refontes adaptées aux goûts des lecteurs polonais, c'est à dire que l'action des facéties a pour théâtre la Pologne et qu'elle est en rapport avec certains personnages historiques.

En dehors des récits mentionnés, on trouve dans les facéties polonaises bon nombre d'anecdotes de provenance probablement italienne, qu'on chercherait vainement dans l'édition de l'ouvrage de Domenichi, parue en 1593. Le nombre de récits dont on connaît l'origine, y compris les refontes des comptes du Décameron, s'élève cependant à plus d'un quart du total, aussi le recueil en question occupe-t-il une place marquante dans l'histoire des relations littéraires entre l'Italie et la Pologne.

- 
5. NITSCH K.: *Polskie chy, chi i hy, hi. („Chy“, „chi“ et „hy“, „hi“, en polonais)*. Présenté dans la séance du 20 mars 1931.

D'où vient que nous avons le type *pod-stuchiwać* et non *-chy-wać*? Les grammaires laissent jusqu'à présent cette question sans réponse. Kryński, *Gramatyka języka polskiego*,<sup>4</sup>(1907), p. 31, se borne à constater: »Après *ch y* s'est généralement maintenu dans les mots proprement polonais, ex. *chyba, stuchy, cichy*...», on trouve cependant un certain nombre de *i* accompagné de palatalisation

de *ch* le précédent, ex. *chichotać, wystuchiwać...*, *Duchiński*«. — Szober, Gram. jęz. polskiego,<sup>2</sup> (1923), p. 27 et 154, passe ces cas sous silence. — Benni, Gram. jęz. polskiego, publiée par l'Académie Pol. des Sc. et des Let. (1923), p. 53, dans sa »table de consonnes autonomes (self-existent)« donne à côté de *g — k* et *ǰ — k* seulement *χ* comme s'il n'existait pas d'opposition: *suchy — rozdmuchiwać*. — Rozwadowski, op. cit. p. 179, dit: »Au point de vue actuel de palatalisation *ch* seul est en principe sans corrélation, ainsi *bóg* || *bogiem bogini*, mais *proch* || *prochem prochy*«. Cet »en principe« n'explique pas la chose. L'auteur ajoute, p. 205: »Mais de tendances nouvelles apparaissent: il est vrai que seulement les consonnes *k g* continuent à être sensibles à la palatalisation (*bokiem Kiernik kielich kilo*, la prononciation commune *kielner...*), pourtant *ch (h)* reste à part...«. — Łoś, Gram. jęz. polskiego I (1922), p. 156: »*χ* et *h...* n'apparaissent que dans les emprunts, p. ex. *chimera, historja* etc. Font exception certains verbes, du reste peu employés, en *-ywać* (ici *-iwać*), ex. *podkocziwać się, wymachiwać...*»; II (1925), p. 110: »... le suff. *-ywa-*, après *k, g -iwa-*, après *ch* autrefois *-ywa*, plus tard *-iwa-*; ... chez Orzechowski... 6 *oczekiwają*, 108 *oplakują*; Skarga se servait souvent de formes en *-awa-*, mais non moins fréquentes sont chez lui les formes en *-ywa-*: 97 *zaniechują...*, 54 *przemieszkiwać...*, 443 *roztargiwają*; Szymonowie: 7, 67 *pokrzykują*, 11, 104 *oczekiwanie*, 14, 38 *mięszkiwam*, 14, 69 *stychowały*, 18, 140 *powzdychowały*, de même chez les autres écrivains«. On trouve plus de renseignements dans Krótka gram. historyczna jęz. pol. (1927), p. 56—7: »Nous sommes donc en présence de l'alternance *k* || *k*, *g* || *ǰ* dans les formes morphologiquement apparentées: *ręka* || *ręki*, *noga* || *nogi*, *łokcia* || *łokcie*. Au contraire, *ch* devant les mêmes voyelles ne se palatalise pas: *muchy, wiecheć, chępić się*, et par conséquent l'opposition *ch* || *ch* n'existe pas au même degré que l'opposition *k, g* || *k, ǰ*: la première, si elle arrive, n'est pas d'origine phonétique; *rozdmuchiwąć, wymachiwać* ont *i* par analogie à *oczekiwąć, posługiwąć* et les monuments littéraires du XVII-e s. présentent des *rozdmuchywać, wymachywać*. — Les *ch h* palatalisés apparaissent dans les emprunts, p. ex. *chimera, historja*, mais uniquement devant *i*, jamais devant *e*, ex. *cherubin, herb*. Cependant, autant que ces emprunts ne sont pas tout récents, on y prononce non seulement *ki, gi*, mais aussi *kie, gie* (noté pour-

tant par *ge*), ex. *Pekin, gips, kielich, g(i)eografja*. Ce n'est que dans les emprunts récents qu'on entend *ke: kelner, kefir*, mais jamais *ge* etc. dur«.

Cette explication par analogie des mots en *-kiwać*, la seule existante (proposée par l'auteur de cet article, cf. M. P. K. J. IV (1909) 417—8) n'est pourtant pas satisfaisante. En admettant que l'analogie puisse créer de nouvelles syllabes inconnues jusqu'à un moment donné, même dans les combinaisons, ce n'est pas ici le cas. En effet: 1) là où la phonétique tolère la jonction avec une palatale ou non palatale, p. ex. après les labiales ou après *n*, la forme fondamentale est *-ywać*, jamais *\*zakopiwać, \*wykoniwać*. Caractéristique est à cet égard l'exemple suivant: »krolowa dzień się *zabietywać* obaczyła« A. Koch. 112; Łoś 110. Alors si *-kiwać, -giwać* étaient des exceptions adaptées à une nécessité phonétique, ils subiraient plutôt une évolution vers *-kywać, -gywać*, c'est ce qui c'est sporadiquement passé sur le fond dialectal, autant qu'on en puisse juger. 2) La relation morphologique et phonétique entre *suchy, muchy, duchem* et *nagi, ławki, bokiem* est tellement sensible et si constante dans toute l'histoire du polonais qu'une analogie quant à *-chiwać* est, à priori, peu vraisemblable. 3) L'analogie n'explique pas l'existence de *chichot*. Il faut donc revenir à la phonétique et chercher la raison du phénomène en question dans les domaines qu'on négligeait de consulter, à savoir dans les dialectes et, pour la langue littéraire, dans les emprunts.

D'abord quant à la chronologie de *chi*. Les exemples de *-ywać* venu de *-awać* — et c'est l'évolution qui a duré presque 2 siècles: depuis de la moitié du XV-e s. (exemples plus anciens chez Suled: 15 *przechowywa, 65 otwoływając*) jusqu'à la moitié du XVII-e s. (Cnapius: *zamieszkałam, zaniechawam*) — après les vélares ne commencent qu'à partir de la moitié du XVI-e s. et cela immédiatement à côté de *ki* normal, ex. *oczekiwać* chez Seklucjan, mais aussi *optakyywa* (à côté de *oczekiwają*) chez Orzechowski. Après *ch* voir chez Łoś: *zaniechuwają* de Skarga (à côté de *-kiwa, -giwa*), *stychywały* et *powzdychywały* de Szymonowiec (là aussi deux *-kywa* et un *-kiwa*). Le Dictionnaire de Linde: *wydmuchywać, za-niechywać, na-, przy-, wy-, za-słuchywać* à travers tout le XVII-e s., chez Cnapius, Twardowski, Smotrycki, Otwinowski etc.; plus encore: Linde lui-même donne toujours dans les

en-tête *-chywać*, il n'a *-i-* que dans *zastuchiwać* de Przybylski, Cracovien, 1790 (une traduction de la *Louisiade*); de même, Linde ne connaît pas encore *chichot*, mais seulement *chychot*, évent. *chéchet*. — Quant à ce *chi*, il ne s'est pas étendu d'un seul coup. M. le directeur A. Passendorfer a eu la bonté de fournir à l'auteur quelques-unes de ses observations inappréciables:

I. *-chywa*: 1. les dictionnaires de: Mrongovius (1835) *pod-, przy-, wystuchywać*, Trojański (1836) *przystuchiwać* et *przystuchywać się*, mais seulement *podstuchiwać*; le dict. dit »de Wilno« (1861) *na-, pod-, przy-, wystuchywać, rozdmuchywać*; même le dict. dit »de Varsovie« a quelquefois encore *-chy-*, ex. *nadmuchywać* et *nadmuchiwać* à côté de *wydmuchywać* et *zdmuchiwać*, bien que, tout en les copiant de Troc et de Linde, il change souvent leur *-chy-* en *-chi-*, ainsi pour *pod-, przystuchiwać (się)*. 2. Les écrivains: Orzeszkowa »Na dnie sumienia« (1885): *wystuchywata* IV 203; Sienkiewicz, »Listy z podróży« (1894): *wymachywać* 268, »Quo vadis« (1896): *nastuchywać* II 34, *rozdmuchywać* II 39, »Ogniem i mieczem« (1897): *podmuchiwał* I 109; Prus »Oeuvres« (1904): beaucoup de *-stuchy-, -machy-, -dmuchy-* I 23, 115, 150, 159, 298, III 84, 106, 111, 185, 230, 267 etc.; encore même Weysenhoff »Sprawa Dołęgi« (1901): *nastuchywać* 375. — II. *chychot, chychotać*: 1. Après Linde encore Mrongovius donne *chechet* à côté de *chychot*, les dict. »de Wilno« et »de Varsovie« *chychot* et *chichot*. 2. Sienkiewicz: *chycho*. »Listy z Afryki« (1893) I 129, 130, »Oeuvres« III (1896) 215, »Ogniem i mieczem« (1897) II 76, 205, 226, »Potop« (1897) II 141 etc.; Prus: *chychocząc* »Opowiadania« (1895) 345, *chychotały* »Oeuvres« (1904) III 234; même encore Żeromski »Popioły« (1904): *zachychotał* III 112, bien que normalement il écrit *chichot*. Combien constant est le maintien de *chy* dans ce mot, on en voit la preuve dans la conclusion extraordinaire de Łoś »Zasady ortografji pol. i słownik ortogr.«, 4 (1928), p. 17: »Il y a une différence sémantique entre *chychot* et *chichot*, ainsi *chychot szatański* — *chichot dziewczęcy*«.

Il résulte des observations ci-dessus que *chy* s'est maintenu jusqu'à présent dans la langue littéraire plutôt au nord de la Pologne; c'est le reflet des dialectes des couches cultivées. A Cracovie on n'a dans les mêmes conditions que *chi*; à Varsovie on rencontre encore *chy*. Naturellement, il existe ici quelque relation

avec l'extension géographique des dialectes populaires, mais cette relation n'est pas immédiate. Ainsi le sud-ouest de Pologne ne connaît point de type *-chywać* ni de *-chiwać*, mais le type *-chować*, comme on le voit des matériaux recueillis pour l'auteur par M. le dr Z. Stieber de la province de Sieradz et de Łęczyca, et de la Grande-Pologne par M. le dr Tomaszewski. *Przysłuchować się*, typique pour la Petite-Pologne (cf. entre autres Klich, Narzecze wsi Borki Nizińskie, pow. mielecki, P. K. J. N° 2, p. 52—3 = »Le dialecte du village B. Niz., district de Mielec«. Travaux de la Commiss. linguist. de l'Acad. des L. et des Sc.), domine en principe jusqu'aux villages: Ładzice (le district de Radomsko, mais aussi *-chować*), Rososzyca (le distr. de Sieradz), Roźniatów et Żuki (distr. de Turek), Dębłowo (distr. de Gniezno), Morzewo (distr. de Chodzież); de même dans les Bory Tucholskie (cf. Nitsch M. P. K. J. IV 231) et dans le kachoub du nord (cf. F. Lorentz, Geschichte der pomeranischen Sprache, p. 140—1), donc dans toute l'ancienne Pologne non mazovienne. Le type en *-ywać* a son point de départ en Mazovie — ce n'est pas un accident que la première fois qu'il apparaît au XV-e s., c'est dans un document de Mazovie —; pareillement aux autres traits mazoviens il s'est fortement étendu au nord-ouest. Sans appuyer sur ce fait historique, bien frappant, à savoir qu'on rencontre ici, probablement pour la première fois, un trait dialectal mazovien dans la langue littéraire (déjà au XVI-e s.), l'auteur reprend la répartition géographique des *-ywać* etc. M. Stieber a pu noter dans quatre villages du distr. de Piotrków (Bogusławice, Chabielice, Witów, Woźniki) *-ywać* et *-ować* (aussi *-uwać*) dans les proportions différentes; *-ywać* à côté de *-ować* en deux endroits du distr. de Łódź (Kazimierz, Wiskitno) et dans quatre du distr. de Łęczyca (Chociszewo, Piaski, Sobótka, Witonia); un plus fréquent *-ywać* au distr. de Rawa (Zakościele: *podstychiwać*, *wymachywać* etc., exceptionn. *ustuguwać*), de Brzeziny (Redzień: seulement *-ywać*, Dobra: les deux types), de Koło (Powiercie: seulement *-ywać*). Dans la région de Łowicz *-ować* est rare, *-ywać* est fréquent — même après *k*, *g*! — ex. *kšykywać*, *leżywac*, *\*optłukywać*, *\*ocekywać*, *ponaznakywać*, *potstuxywać*, *ponasykywać* et *ponasykivac*, *poruxywać*, *pekycywać*, *\*ustugywać* (cf. H. Świdarska, Prace Filol. XIV 313); on a trouvé *-ować* encore dans le distr. de Kutno (Bedlno: *strzymować*, *zapisować* à côté de *podstuchywać*, *ustugiwać*,

Stieber). Cependant *-ywać* s'est étendu sur tout le nord-est de la Grande-Pologne, comme en témoignent les observations de M. Tomaszewski dans les distr. de Mogilno (Pakośó), de Gniezno (Dęb-nica), de Żnin (Godawy, Juńcewo), de Szubin (Niedźwiady, Łankowiczki), de Wągrowiec (Chojna); partout: *potstuxywać, wydmyxywać, wymaxywać* et *uśukywać, wykukywać, pšeskakywać, ustugywać*. Il y a flottement à Szubin et, dans le même district, à Wolwark et à Rynarzewo, où à côté de *potstuxywać, wymaxywać, pšeskakywać, postugywać* on a aussi *potstuxować, uśukować, uopekować*. Il en est de même à Łopienno (le distr. de Wągrowiec, cf. Tomaszewski »Gwara de Łopienno et des environs«, P. K. J. N° 16, p. 87) où semble prédominer *-ować*, mais il y a encore *uśukywać, wykukywać, p\*os\*ugywać śe, p\*ots\*uxywać*. Très caractéristique est le fait que cet *-ywa-* domine dans le parler kachoub du milieu et surtout du midi de la région (Zaborze), ex. *-sekivom, -střigivom, -přogivom, -ptokivom, -čekivom*. Il est digne d'attention que *-awać* primitif ne s'est maintenu que chez les Slovincs et chez d'autres Kachoubs en dehors de l'Etat Polonais; on y a là non seulement *gravac, -dbavac, -lgavac, -ptakavac*, mais même *-b\*udavac, -malavac...* (Lorentz, l. c.). On n'a pas malheureusement de renseignements précis quant à la suite, plus à l'est, de la ligne frontière entre le type *podstuchywać* et *podstuchować*, il faut cependant remarquer que les formes mazoviennes apparaissent dans le parler de Lasy près de Tarnobrzeg; Matusiak (Rozprawy Wyd. filol. VIII 118) note *vystuxévac* et *vysukévac*, Bąk (Sprawozd. Tow. Nauk. à Lwów VI 16): *wocekév'atém* (je ne crois pas que ces *é é* soient différents de *y*). Une forte influence mazovienne sur ce dialecte est à conclure du travail de M-lle St. Pastuszeńko dans »Lud Słowiański« I A 139 ss.

Il résulte de ces données géographiques que la persistance à Varsovie du type *wymachywać* était en relation avec le dialecte populaire de Mazovie. En effet, le populaire mazovien *-chywać* est non seulement normal d'après la phonétique du polonais, mais il s'appuie encore sur *-kywać, -gywać* dans cette région qui ne distingue pas, comme on le sait, *ĕ, ğ* de *k, g*.

Un autre facteur qui aidait au maintien de *-chy-* pouvait être l'opposition à *chi* déjà proche à l'est et en principe justement considéré comme un trait du parler ruthène. La constance de *xi* sur des territoires plus récemment polonais n'est pas étonnante,

ainsi dans le distr. de Suwałki (Berzniki, Gawrychy, Konopki, Kotowice) *χiba*, *z blaχi*, *gluχi*, *suχe*, *χénci*, *Marχelefski*, dans le distr. d'Augustów (Netta) *suχi*, *muχi*, *meχi*. Ce qui est plus important, c'est qu'on entend *bruχi*, *χizo*, *χitry*, aussi *marχef* et *χaber* avec une faible palatalisation de *χ*, aussi dans le parler vieux-mazovien des Kurpie (Grądy, Kadzidło, Dylewo). Si c'était même *χi* et non *χi* qui approche déjà à *si*, pour un habitant de Varsovie cela s'oppose à *χy* des classes cultivées; *χi* est attesté dans les radicaux, ex. *χiba*, à côté de *χy* dans les désinences, ex. *suχy*, *gluχy*, *muχy* déjà à l'embouchure de Wieprz (Rudy dans le distr. de Puławy et Przewóz dans le distr. de Kozienice).

Le maintien de *chy* à Varsovie s'explique ainsi par sa situation dialectale, mais quant à l'origine du type *wymachiwać* et *chichot* de la Petite et de la Grande-Pologne, elle n'est motivée ni par la langue littéraire ni par la langue populaire. Les parlers régionaux d'ici n'ont pas en général le type en *-ywać*, et *suχi muχi* dialectal de Silésie, qui s'oppose du reste aux formes *hytać*, *hybić* (l'auteur en a parlé dans M. P. K. J. IV 127, et dans Pr. Fil. XII 258), ne pouvait pas exercer d'action. Puisque nous ne pouvons pas ainsi en trouver une raison dans les facteurs purement polonais, il faut la chercher dans les éléments étrangers, mais il faut d'abord établir l'extension du phénomène étudié. Un fait frappant: le *χ* nouveau n'est nulle part apparu en liaison avec *χe* qui est inévitable jusqu'aujourd'hui autant pour les radicaux que pour les morphèmes des mots purement polonais ou des emprunts: *χentny*, *χemja*, *suχe*, *duχem*. Ensuite, *chy* s'est maintenu dans les radicaux: nous disons *chybić*, *chyra*, *chytry*, *chyža*, aussi *hycel* et *ohydny*, de même dans les formes fléchies courantes: *suχy*, *muχy*, *straχy*; *chy* a été éliminé dans l'onomatopée *chichot* et dans la catégorie des formations plus récentes, catégorie déjà établie, il est vrai, avant l'apparition de *chi*, mais suffisamment rare pour que les divers *obwacziwania* et *zakochiwania się* n'imitent pas ni répètent les formes déjà existantes, mais sont créés d'une façon indépendante sur un modèle connu.

On n'a pas su expliquer la raison de ce changement, car on s'est borné jusqu'à présent à examiner les matériaux polonais, ce qui dans notre cas, où il ne s'agit que de la langue littéraire, est complètement faux. Les emprunts assimilés et entrés dans l'usage familier sont déjà bien de la langue polonaise. N'oublions pas

qu'à partir du moyen âge, le polonais a emprunté beaucoup de mots où l'on écrivait *chi*, *hi*, *chy*, *hy* et auxquels la langue parlée ne répondait d'abord que par *xy*. Avec le temps on s'est accoutumé à la prononciation allemande et italo-française avec *i*, accompagné en polonais de la palatalisation de la consonne précédente. L'articulation de cette consonne dans les langues d'emprunt nous est indifférente; le son noté *ch* ou *h* était assimilé en polonais comme *χ* et pas autrement. Dans le courant des siècles on s'habituaient lentement à le palataliser. La date où ce procès a abouti est incertaine puisqu'on a conservé l'orthographe étrangère qui notait *hippika* et *machina* à côté de *hymn*. Troc écrit encore (1764): *chyna*, *Chynczyk*, *machyna*, et *Hyszpan*, *hystorya* etc.; c'est peut-être l'ancienne aversion du polonais contre *χi* (*chi*, *hi*) ou bien encore le reflet de l'articulation propre au polonais du nord. Dans les dialectes, et non seulement en Mazovie, on rencontre encore aujourd'hui *Chyny* et *chylo* (≠ *ile*). Mais la prononciation même des personnes très âgées étant généralement aujourd'hui *chimera*, *chiromancja*, *machina*, *Joachim*, *Himalaje*, *hipopotam*, *histerja* etc. et le fait datant probablement du XVIII<sup>e</sup> s., il faut constater que, depuis au moins plusieurs générations, *χi* appartient aux groupes phonétiques propres au polonais littéraire. Plus encore: en dehors du traditionnel *chy* dans les radicaux (ex. *chylić*, *ohydny*) ou dans les désinences (telles que *gluchy*, *muchy*, *dachy*) l'articulation normale en polonais est *χi*. Les derniers débats sur l'orthographe ont bien montré que tous ces mots tels que *hipoteki*, *-tezy*, *-chondrje*, *-kryzje*, *higjeny*, *higroskopy*, *hipnozy* sont ordinairement articulés, indépendamment de toute orthographe: *χi* (*hi*). On n'a pour *xy* (*hy*) que *hydra* et *hymn* (aussi *hymen* et *hybrydy*) parmi les mots souvent employés. Il ne manque pas d'autres preuves de la force de *χi*. D'abord, ce groupe apparaissait à l'initiale des mots étrangers: *Hieronim*, *hieroglif*, *hiena*, d'où est venue sa prononciation comme *χie-* ou bien même *χe-* pendant que d'autres *χe* (*χeńc*, *muχe*, *stuxem*) ont échappé à la palatalisation. Il y a en plus des faits individuels: p. ex. *hycel*, qui est normal, se fait entendre comme expressif *ty hyclu!*; on m'a dit dans le village de *Grzechynia*, près de *Maków* dans la Petite-Pologne, que tous ceux qui entendent ce nom pour la première fois ont la tendance de l'écrire et de la prononcer avec *chi* etc.

Là aussi se trouve l'explication de la différence entre *hydra* et *hipnoza*. *Hydra* et *hymn* sont des archaïsmes, restes de la perception primitive comme  $\chi y$  des *hi* étrangers, car ni les Italiens ni les Allemands ne distinguaient point *y* de *i*. Dans tous les autres cas nous avons normalement  $\chi i$  (*chi*, *hi*) du polonais moderne. C'est un parallélisme à *cenzura*, seul reste de l'articulation sonore de *s* latin après les semi-voyelles, articulation propre aux Allemands, nos premiers fournisseurs du latin parlé. Ce seul mot est resté intact; tous les autres, *konsul*, *kursor*, *falsyfikat* etc., ont adopté dans cette position l'articulation romane, à savoir française. C'est un fait artificiel, résultant de la reconnaissance de *s* comme seule forme de langage cultivé dans ces cas là, mais c'est un fait. En un mot: 1. actuellement, le parler polonais cultivé possède  $\chi$  psychiquement autonome également dans les emprunts et dans les formes proprement polonaises, mais ce n'est que dans le groupe  $\chi i$ -,  $-\chi i$ - et évent.  $\chi ie$ -; 2. inconnu dans les dialectes, ce  $\chi$  doit son origine aux emprunts.

- 
6. PRZYPKOWSKI T.: **Jan Pfister. (Jean Pfister)**. Présenté dans la séance de la Commission pour l'étude de l'histoire de l'art du 12 février 1931.

Jean Pfister (né en 1573 à Breslau, décédé vers 1640 à Lwów) a déployé une activité d'artiste dans la partie sud-est de la Pologne. Il faisait partie du groupe de sculpteurs allemands s'inspirant du style »baroque«, qui étaient actifs dans cette région. Parmi les oeuvres d'art les plus importantes sorties de son atelier, il nous faut nommer: le monument funéraire de la famille des Ostrogski à la cathédrale de Tarnów, les sculptures et les monuments dans la chapelle de la famille des Kampian à Lwów, la décoration de la coupole et le monument dans la chapelle des Boim dans la même ville, le maître-autel à l'église des PP. Bernardins à Rzeszów, enfin une série de plus petits travaux.

L'auteur insiste sur le caractère fortement allemand de ces oeuvres d'art, tout en soulignant les influences néerlandaises qui s'y font jour et fait ressortir les légères traces qu'y a laissés le style baroque monumental d'Italie. Il attire également l'attention sur les caractères essentiellement polonais qu'on découvre dans l'oeuvre de Pfister. Si sa sculpture porte à un certain point

l'empreinte d'un travail d'artisan, il faut s'expliquer ce caractère par les conditions générales des lesquelles la production artistique était placée à cette époque. Ces traits caractéristiques ainsi que l'analyse minutieuse du style de Pfister, permettent de découvrir des rapports entre son oeuvre et la production artistique de l'école des sculpteurs saxons, en particulier l'atelier de Giovanni Maria Nosseni (1544—1620) qui travaillait à Dresde et à Freiberg.

- 
7. SZYJKOWSKI M.: **Polski udział w czeskiem odrodzeniu. Część IV. Dookoła Wacława Hanka.** (*La part prise par la Pologne à la renaissance tchèque. IV-e partie. Autour de Venceslas Hanka*). Présenté dans la séance du 12 janvier 1931.

La quatrième partie du premier volume de cette étude où l'auteur tâche de reconstituer le rôle que la Pologne joua dans la renaissance tchèque, ne dépasse pas, en ce qui concerne les dimensions, les trois parties précédentes. Comme celles-ci, elle s'appuie non seulement sur des matériaux déjà publiés, mais tire également profit des documents conservés au Musée National Tchéque, en particulier à la bibliothèque dont Hanka fut jadis directeur. Elle nous renseigne sur différentes manifestations de la vie intellectuelle qui se font jour dans les échanges de valeurs entre Polonais et Tchèques durant la longue période qui s'étend de 1820 à 1860. C'est pendant cette période en effet que les relations avec la Pologne sont le point central autour duquel se meut l'activité de Hanka.

Ses regards se tournent la première fois vers la Pologne en 1812, époque où il écrit une lettre à Linde; cependant les relations suivies de Hanka avec notre pays ne commencent qu'en 1819, au moment où il entre en correspondance avec Bandtke, auquel il envoie des lettres rédigées d'habitude en polonais.

C'est à la même époque que remonte une première affaire aussi importante que retentissante, dont les différentes phases, puis l'influence qu'elle exerça sur la vie intellectuelle en Pologne, ainsi que la répercussion qu'elle eut en Bohême, sont l'étoffe du premier chapitre de la partie ici résumée. Il ne s'agit de rien moins que des fameux «Manuscrits» que Hanka était censé avoir découverts et qu'il publia ensuite.

L'auteur cherche les origines des fameux faux de ce nouveau Macpherson tchèque dans l'influence exercée par les »Śpiewy historyczne« (»Chants historiques«) de Niemcewicz, qui avaient produit une grande impression dans les milieux des »réveilleurs« tchèques et les avaient encouragés à entreprendre des tentatives en vue de créer des chants nationaux analogues (v. la partie précédente, intitulée: »Les études de Jungmann sur la langue polonaise«). Il établit un rapport entre ces origines et les élégies (»Dumy«) les plus anciennes de Niemcewicz ainsi que le »Pieśnioksiąg« (»Livre des Chants«) de Woronicz; il indique indirectement l'indentité des buts patriotiques, enfin il compare dans les détails les »Chants« avec les fragments épiques qu'on trouve dans les »Manuscrits«, en insistant surtout sur les passages où il est possible de découvrir des analogies entre les sujets traités. De plus, il attire l'attention, en ce qui concerne la langue, sur les polonismes que contiennent les faux tchèques, polonismes qui sont passés ensuite dans le Dictionnaire de Jungmann.

Les premiers échos que les »Manuscrits« éveillèrent en Pologne remontent à l'année 1819, soit à l'époque où parut dans le »Pamiętnik Warszawski« l'article de M. S. Majewski (il a été reimprimé en tchèque à Dobroslava en 1822) et où à la fin du premier volume de la »Prawda Ruska« de Rakowiecki, on voyait des fragments du Manuscrit Kralovy Dvor ainsi que tout le Manuscrit de Zielona Gora. Au cours des recherches sur les premières répercussions de ces »trouvailles« en Pologne, l'auteur a découvert la manuscrit contenant la traduction complète en prose du Manuscrit de Zielona Gora par Rakowiecki. Il nous entretient également de la traduction du slaviste Kucharski que celui-ci fit à Prague sous le contrôle de Hanka, puis il s'occupe de l'activité que développèrent »les Boïanes de Varsovie«, entre autres Casimir Brodziński qui fut l'hôte de Hanka en 1824, et J. B. Zaleski. Il étudie également, quoique plus brièvement, les travaux de St. Witwicki, L. Ulrich et K. Gaszyński.

Après les »archéologues slaves« (Majewski, Rakowiecki, Kucharski), ce sont les poètes de Varsovie qui commencent à manifester de l'intérêt pour les »découvertes« de Hanka. Brodziński qui prend l'attitude du barde slave Boïane, entreprend cette tâche en suivant la voie indiquée par Herder et Ossian. Il est lié à la renaissance tchèque par une série de principes et d'idées commu-

nes que l'auteur enregistre et qui lui permettent de mieux comprendre l'activité du poète dans le domaine slave. Quant à Zaleski, il étend alors son »ukrainisme« à tout le monde slave ne serait-ce que pour des raisons d'ordre pratique, d'autant plus qu'en qualité de candidat à une chaire de langues et de littératures slaves, il tâche d'obtenir une bourse qui lui permettrait de faire un voyage d'étude dans les différents pays slaves.

Le groupe des poètes de la »Ruthénie rouge« à Lwów, comprenant L. Nabelak, A. Bielowski, L. Siemieński et d'autres, apparaît sous un jour nouveau, lorsqu'on juge son activité de Prague. On peut en dire autant des revues que dirigeaient ces poètes, soit du »Haliczanin«, de la »Ziewonja« paraissant à Lwów et à Prague, puis des »Dumki« de Bielowski et de Siemieński qui (comme la »Ziewonja«) étaient imprimées grâce à Hanka dans la capitale tchèque.

L'auteur tente la première fois de définir exactement l'activité »slavophile« que Bielowski et Siemieński déployèrent dans la littérature. Il étudie à cet effet leur correspondance avec Hanka, confronte leur travaux avec les »Manuscrits« et recueille les échos qu'ils eurent en Bohême. Il retrace les destinées, les *fata libelli*, que le sort a réservées à la »Ziewonja« et aux »Dumki« qui l'une comme les autres paraissaient à Prague, et aperçoit dans ces dernières la continuation des »Chants Historiques« de Niemcewicz, recueil dont on a toujours méconnu l'étendue des influences qu'il a exercées. A son avis, les »Dumki« ont passé à travers le filtre du romantisme et de la slavophilie. Il établit de plus les points de contact historiques et idéologiques unissant l'action des poètes de la »Ruthénie Rouge« à celle des »réveilleurs« tchèques et nous voilà en présence d'un arbre généalogique qui ne manque pas d'intérêt. Les Elégies (»Dumy«) et les Chants Historiques de Niemcewicz en sont la racine commune, quoique cachée; ces poésies sont le stimulant qui excite à créer des chants nationaux analogues en tchèque, voire même à s'adresser au moyen âge pour y faire de prétendues découvertes. Après un long intervalle dans le temps et l'espace, on assiste à la création d'une oeuvre qui représente pour ainsi dire une seconde répercussion des »Chants Historiques« de Niemcewicz, entre autres grâce à l'intermédiaire des »Manuscrits«. Cette oeuvre est inaugurée vers l'année 1830 à Lwów, puis son exécution est transférée à Prague où, proté-

gée par Hanka, elle trouve encore une fois son expression dans le travail collectif des deux traducteurs et admirateurs des »Manuscrits«.

Ces migrations littéraires donnent naissance à une arabesque unique en son genre que l'échange des valeurs intellectuelles et artistiques a brodée sur le canevas des relations entre Tchèques et Polonais. Jamais de part et d'autres les services rendus n'ont été aussi réciproques et aussi égaux à l'époque ultérieure.

La part active que les Tchèques prirent à cet échange, a trouvé l'expression la plus complète et la plus concrète dans la traduction polonaise des »Manuscrits« par Siemieński, que l'auteur analyse. Il cite la correspondance de Siemieński avec Hanka sur ce sujet et nous entretient de l'étude assez étendue de J. P. Koubek que celui-ci lui a consacrée et qui parut dans la Revue de Musée National Tchèque. Koubek assistait aux réunions des gens de lettres polonais qui avaient lieu à l'Ossolineum à Lwów. On retrouve l'écho de ces débats littéraires dans l'étude mentionnée où il a également tracé le tableau des moeurs et des coutumes de la noblesse polonaise en Galicie, tableau qui parfois rappelle un pamphlet. Cette opinion émanant d'un Tchèque a par conséquent une certaine importance, car elle caractérise à certains égards les idées qu'on se faisait en Bohême sur le type du gentilhomme polonais, non seulement à cette époque, mais aussi comme on le jugera à l'avenir. On trouve du reste dans cette étude des détails intéressants concernant les réunions des gens lettres sur les bords de la Peltew, puis des aperçus généraux sur la littérature polonaise de l'époque.

Après avoir parlé de la répercussion que l'affaire des »Manuscrits« eut dans notre pays, l'auteur nous entretient dans le chapitre suivant des »amis et admirateurs de Hanka en Pologne«.

Il a trouvé leurs noms dans les lettres de Hanka et dans ce qu'on appelle son album, soit dans plusieurs petits livres où pendant 40 ans les Polonais qui venaient le voir, avaient coutume de s'inscrire sur les pages non couvertes de caractères d'imprimerie. Cette coutume s'est du reste maintenue même plus tard après la mort de Hanka, de sorte que nous trouvons dans l'album des noms de personnes qui vivent encore aujourd'hui, malheureusement sans la date de leur visite. (Il en est ainsi du nom de M-r Stanislas Tomkowicz). Les noms de ces personnes dont

l'auteur nous parle à propos de la renaissance tchèque, peuvent être groupés comme suit:

1) Georges Samuel Bandtke, le plus ancien correspondant de Dobrowski et de Hanka avec lesquels il échangeait des lettres pendant de longues années, a été à Prague dans sa prime jeunesse (en 1796 ou 1797). Bien des années après, il fut vers la fin de ses jours l'hôte et l'«ami» de Hanka. Son nom est accompagné dans l'album d'une citation tirée des proverbes de Fredro (29 septembre 1834). Viennent ensuite deux Polonais moins connus qui étaient en rapport avec Hanka grâce à l'intermédiaire de Bandtke, notamment le comte François Lubieński, chanoine à Cracovie et traducteur de l'Osmanide de Gundulić, puis un bourgeois de Cracovie nommé Simón Dutkiewicz. Celui-ci, lié d'amitié avec tous les réveilleurs tchèques, venait voir Bandtke pendant sa maladie pour le saluer au nom de ses amis de Prague et pour causer avec lui des travaux qu'on entreprenait en Bohême.

2) Les slavistes, parmi lesquels nous trouvons le nom de Michel Bobrowski et celui d'André Kucharski, boursier polonais à Wilno et à Varsovie. Bobrowski avait passé deux mois à Prague en 1819. Il revint à Wilno au commencement de l'année 1822 où il apporta certainement les »Manuscrits« que lui avait donnés Hanka, ainsi qu'un récit de son voyage où il ne tarissait pas d'éloges sur les réveilleurs tchèques, récit qui fut présenté au recteur Malewski. Kucharski s'est inscrit en vers dans l'album de Hanka au mois de juillet 1826. Après son départ de Prague, il était pendant de longues années en rapport avec Hanka avec lequel il échangeait des lettres sur des questions scientifiques (1827—1850). L'auteur extrait de cette correspondance les passages consacrés aux plus importants problèmes et y ajoute un commentaire.

3) Les Philomathes. Il s'agit de François Malewski et d'Adam Mickiewicz, puis il faut nommer Marjan Piasecki, quoique, en dehors de son nom inscrit dans l'album, nous ne connaissions aucune trace de ses rapports plus proches avec Hanka.

En revanche les relations de celui-ci avec Malewski et Mickiewicz étaient durables et suivies, mais on ne les a pas étudiées dans les détails jusqu'à présent. L'auteur tâche de combler cette lacune et commence par le moment où Malewski écrit une petite

poésie dans l'album de Hanka (14 septembre 1822). Il commente et compare entre elles les lettres de Malewski adressée à Hanka puis les passages concernant son voyage qu'on trouve dans la correspondance des philomathes. Ces détails ont une certaine importance pour celui qui voudrait acquérir une connaissance plus approfondie de l'époque que Mickiewicz passa à Wilno et à Kowno, d'autant plus que les comptes rendus parfois détaillés que Malewski envoyait à ses amis à Wilno et où il décrivait son voyage, ont été saisis par Nowosilcow et ont été perdus avec les actes concernant l'instruction du procès. (Il ne nous est resté que des fragments d'une lettre conservée en partie dans le dépôt de Zan).

Malewski envoya à Mickiewicz les »Manuscrits« ainsi qu'un recueil de chansons populaires slaves de Czelakowsky. Il apporta à Hanka le diplôme de membre honoraire de l'Université de Wilno et, ce qui est plus important, il lui fournit les premiers petits volumes des poésies de Mickiewicz, qui furent ainsi connues de tout le groupe des »jeunes Tchèques«. Ces échanges dont s'était chargé l'ami de Mickiewicz (il avait également envoyé à Hanka en 1823 l'ouvrage bibliographique de Lelewel) devaient avoir une grande importance historique.

L'auteur étudie les phases successives des rapports qui s'étaient établis entre le philomathe polonais et le réveilleur tchèque. Il nous renseigne sur leurs relations après le retour de Malewski à Wilno, puis après son arrestation et son départ forcé pour la Russie (il nous entretient également de ce qu'elles étaient pendant son séjour à Moscou où Malewski habitait avec Mickiewicz et ne manquait certainement pas de le tenir au courant des lettres que lui envoyait Hanka).

Les relations que Malewski entretenait avec Hanka sont loin d'être rompues dans la suite. Elles atteignent le niveau élevé d'une discussion scientifique entre Saint-Pétersbourg et Prague et s'appuient sur l'échange de livres et d'idées. Malewski a vu deux fois Hanka en se rendant à Marjanske Lazne et s'est inscrit à deux reprises dans son album (en 1843 et en 1858) où il a signé encore une fois en russe: »dwadcatiletnij druh Fr. Malewski« (»Fr. Malewski, ami depuis 20 ans«). Une fois que l'ancien philomathe et juriste polonais sur lequel on fondait tant despoir, était entré dans sa jeunesse dans la voie du rapproche-

ment intellectuel des Slaves, il ne cessa malgré tout de la suivre. Ce fut Malewski qui fit prendre à Mickiewicz la route de Dresde-Prague-Karlsbad à travers la Bohême et ce fut par son entremise que le poète entre en rapport avec Hanka. L'auteur réunit tous les faits relatifs au séjour d'un mois que Mickiewicz fit en Bohême, il note les renseignements que celui-ci a recueilli sur Hanka et sur le mouvement tchèque, renseignements dont s'inspireront un jour les passages consacrés à ce mouvement dans les cours que Mickiewicz a fait à Paris. D'autre part Hanka se renseignait sur Mickiewicz et c'est précisément par ces informations que s'explique le vif intérêt qu'éveillera dans la suite la poésie de Mickiewicz en Bohême et la proposition qui lui fut faite alors d'écrire un poème épique sur Žizka. Le point culminant du voyage de Mickiewicz en Bohême coïncide avec le court séjour (de 2 ou 3 jours) qu'il fit à Prague. Il s'inscrivit le 21 juillet 1829 dans l'album de Hanka, lui offrit les deux volumes de ses poésies qui avaient paru la même année à Paris et y joignit une dédicace autographe. [C'est d'après un de ses petits volumes que Hanka a traduit la poésie »Panicz i dziewczyna« (»Le jeune seigneur et la jeune fille«) d'Odyniec-Mickiewicz].

L'auteur recueille soigneusement les échos ultérieurs qu'eut l'entrevue de Prague, mentionne les passages qui s'y rapportent dans les lettres de Hanka, les répercussion qu'elle eut dans la correspondance avec Malewski et s'occupe des courtes lettres qu'échangèrent le poète polonais et le »réveilleur« tchèque. Il nous entretient plus longuement des leçons sur la littérature tchèque dans les cours au Collège de France, leçons qui sont non seulement une conséquence du voyage de Mickiewicz à Prague, mais qui reflètent également les impressions que recueillit Malewski pendant le séjour plus prolongé qu'il fit dans cette ville.

Dans le chapitre IV, l'auteur nous parle des travaux de deux juristes polonais, les frères Romuald et Joseph Hube, en les examinant du point de vue de leurs rapports avec le mouvement national tchèque et avec l'activité déployée par Hanka.

On s'aperçoit ainsi qu'également dans le domaine de l'histoire du droit slave, l'initiative polonaise a laissé des traces profondes en Bohême et que d'autre part on sut maintes fois tirer profit en Pologne des recherches auxquelles des juristes tchèques se livraient sur ce sujet.

R. Hube qui s'inscrit dans l'album de Hanka en 1828, a été le premier juriste faisant des recherches sur l'histoire du droit qui a entretenu des relations suivies avec le »réveilleur« tchèque, néanmoins ce fut Rakowiecki qui avant lui avait pris l'initiative des études sur les législations slaves. En effet, son ouvrage intitulé »Prawda ruska«, avait produit une très vive impression dans les milieux des savants tchèques. Hube a discuté par lettres des questions scientifiques avec Hanka jusqu'en 1859. Dans cette discussion qui intéresse surtout les monuments du droit slave, il s'accorde tantôt avec d'autres juristes polonais, tantôt il les combat (nommons entre autres Joseph Hube, W. A. Maciejowski, Kucharski et Malewski). Cet échange d'idée donne naissance de part et d'autre à différents travaux scientifiques. Ainsi on voit en Pologne paraître »Thémis«, puis le »Traité sur les lois slaves« de Joseph Hube, les travaux de Maciejowski et une édition des monuments du droit slave, préparée par Kucharski. En Bohême commencent les recherches de Palacký et de Hanka sur les monuments de l'ancien droit tchèque, recherches sur la nécessité desquelles les Polonais avaient insisté. Il faut reconnaître aux frères Hube le mérite d'avoir inauguré les premiers par leurs dissertations les études comparées sur le droit slaves, car Rakowiecki n'a fait qu'indiquer la voie et s'en est tenu à des généralités

Venceslas Alexandre Maciejowski est entré dans cette voie en apportant une inépuisable ardeur au travail. Il étudiait non seulement l'histoire du droit et de la littérature, mais il s'intéressait de plus à toutes les manifestations de la culture propre au monde slave, étant imbu de l'idée qu'elle se distingue par son ancienneté et par un caractère originale. L'auteur consacre un chapitre aux travaux tellement importants de Maciejowski et les analyse en tenant compte de la collaboration très étendue avec les Tchèques (Hanka, Szafarzyk, Palacký, Kollar). Cette collaboration réclamait d'une part un échange de lettres et de l'autre des relations entre Maciejowski et le groupe des »réveilleurs« tchèques. Les voyages répétés et pour ainsi dire périodiques de Maciejowski à Prague facilitèrent ce contact personnel. L'auteur tient compte de la collaboration tchèque en portant un jugement critique sur l'oeuvre entière de Maciejowski, auquel il reconnaît le mérite d'avoir voulu établir des liens entre la littérature po-

lonaise et les études fortement négligées sur le monde slave, en particulier sur les Tchèques, puis d'avoir fait appel à la comparaison s'appuyant surtout sur les phénomènes de la vie tchèque pour juger les faits plus anciens. Maciejowski a appliqué ce principe dans tous ses ouvrages qui constituent un ensemble bien coordonné dont les parties découlent les unes des autres et il lui est resté fidèle jusque dans son Histoire des Législations Slaves, qui représente pour ainsi dire la synthèse de tous ses écrits précédents.

Après Maciejowski, c'est le tour de A. Z. Helcel qui en 1836 avait fait la connaissance du groupe des personnes proches de Hanka, mais qui déjà à partir de 1834 était en correspondance avec celui-ci et continua cette échange de lettres jusqu'en 1851. Il faut sans doute chercher le motif de ces rapports dans l'exemple qu'avaient précédemment donné Hube et Maciejowski. Le sujet le plus souvent débattu dans les lettres n'était autre que le »Kwartalnik Naukowy« (»Revue scientifique trimestrielle«) que Helcel avait fondé dans un but panslaviste. Cette revue était évidemment fort bien vue par les »réveilleurs« tchèques et Hanka en devint collaborateur. Comme d'autres, Helcel déplore dans ses lettres que la littérature juridique soit négligée en Bohême, aussi s'adresse-t-il appel à la nation-soeur pour engager les savants tchèques à inaugurer des recherches dans ce domaine, appel qui finit par trouver un écho. En échange du »Kwartalnik« qu'il envoyait à Prague, Helcel reçoit des périodiques tchèques; il s'intéresse en outre au chroniqueurs et à la numismatique tchèques et demande des copies des monuments de l'ancien droit tchèque. Quoique le projet de Helcel consistant à organiser à Cracovie une station périodique centrale pour les études slaves, ne soit pas sorti du stade d'une ébauche, il n'en mérite pas moins d'éveiller le plus grand intérêt, d'autant plus que c'est la première fois qu'un projet pareille fut conçu en Pologne.

Les relations ultérieures de Helcel avec les Tchèques intéressent le domaine de la politique. La part qu'il prit au congrès slave qui en 1848 se réunit à Prague, a donné lieu à un curieux incident où il intervint pacifiquement dans une polémique de presse. Cette polémique était le premier, mais hélas! pas le dernier conflit entre journalistes tchèques et polonais. La lutte à coups de plume fut engagée d'une part par la »Jutrzenka« de

Cracovie et de l'autre par les »Narodni Noviny« paraissant à Prague (1848). Dans une lettre à Hanka et dans un appel adressé à ses électeurs de Cracovie qu'il représentait au parlement de Vienne, Helcel prit position contre le sujet et la forme de la querelle, puis il envoya à Hanka, à Palacký et aux journaux de Prague (aux »Nowiny« et aux »Centrablätter«) la copie de son appel. Cette affaire a une grande importance pour les recherches sur les relations politiques entre Tchèques et Polonais au XIX-e siècle.

Après les juristes, l'auteur nous parle des historiens de la littérature. En dehors de Brodziński dont il a déjà été fait mention dans le chapitre consacré aux »Manuscripts«, il en rencontre trois autres dans le cabinet de travail de Hanka. Ce sont: F. Bentkowski, M. Wiszniewski et W. Cybulski. Il nous entretient du but de leurs visites et de leurs rapports avec le mouvement national tchèque, enfin il examine le rôle qu'ils jouèrent dans le développement de la littérature tchèque.

L'influence que la Littérature de Bentkowski a exercée sur la composition de la Littérature de Jungmann a déjà été étudiée dans la partie précédente du travail ici résumé. Il s'agit donc pour le moment des »Pomniki« (»Monuments«) et de la Littérature de Wiszniewski qui était en rapports étroits avec les réveilleurs tchèques. C'est ce qui explique pourquoi, comme l'avait fait Maciejowski, Wiszniewski insiste, surtout dans les parties plus anciennes de son ouvrage, sur le fond slave commun et sur les origines communes des chants populaires.

Cybulski est venu voir Hanka en 1839. Il s'est inscrit dans son album et y a écrit un distique où il célèbre la Bohême et la fraternité tchéco-polonaise. Dans ses lettres à Hanka, il insistait sur les avantages de la méthode comparée et donnait des renseignements précieux et détaillés sur la vie intellectuelle en Pologne. Il échangeait de plus avec Hanka des ouvrages scientifiques. Il ne faisait que continuer par conséquent les travaux dont Bandtke avait pris autrefois la direction à Cracovie et dont Rościszewski s'occupait à Lwów. Cybulski attirait surtout l'attention sur le développement du mouvement intellectuel en Posnanie, informait son correspondant sur les cours de Mickiewicz à Paris et parlait avec enthousiasme des oeuvres créées par le romantisme polonais de l'émigration.

Il écrivait de plus des articles sur le mouvement scientifique en Bohême et les publiait dans les revues polonaises. Après avoir parlé d'»Irydion« et de »L'abbé Marc« dans ses lettres à Hanka, il adressait au Tchèques l'apostrophe suivante: »Tchèques! quand verra-t-on chez vous des poètes inspirés, des successeurs de Zboj? Sachez que ce n'est que lorsque vous en aurez, que vous pourrez avoir de nouveaux Zizka«. Ce sont là des paroles très caractéristiques et ce n'est pas la première fois que nous en rencontrons de pareilles au cours de nos recherches. Il faut en chercher la source dans l'antinomie entre la conception tchèque de la poésie et l'idée que s'en faisaient les Polonais. Ceux-ci concevait la poésie comme une source de l'action, et se rapprochait pour ainsi dire de la conception de Tyrtée; en revanche, pour les Tchèques, qui visiblement s'inspiraient des études historiques, l'action est le sujet dont traite la poésie. Il n'y a pas de raisons qui nous autorisent à douter que l'apostrophe en question n'ait été l'expression des mêmes sentiments tchéophiles qui engageaient les juristes polonais à s'adresser aux savants tchèques pour les encourager à entreprendre des recherches sur le droit de leur pays. Néanmoins le résultat de leurs encouragements ne pouvaient être les mêmes dans l'un et dans l'autre cas. Si l'initiative polonaise a vraiment été productive dans le domaine du droit, elle ne pouvait l'être au même degré dans celui de la poésie. On pourrait même douter si elle partait d'une idée juste, en se plaçant au point de vue du plus haut développement du romantisme polonais. On pourrait soutenir l'opinion que cette poésie »inspirée« n'était pas adaptée aux conditions et aux besoins de la vie en Bohême, qu'elle ne tenait pas compte de la situation politique au moment du réveil national; on pourrait encore dire qu'elle perdait de vue le danger que présentait le flot montant de la germanisation, qu'elle ne tenait pas compte de la nécessité du travail d'organisation qui se faisait sentir dès le début de la renaissance tchèque et qu'elle méconnaissait la mentalité d'une nation formée dans ces conditions, mentalité qui certes s'écartait très sensiblement de celle d'un Zizka. Il se pourrait cependant qu'une partie de ces encouragements et de ces appels que des Polonais adressaient aux Tchèques eût pu devenir un élément constitutif du romantisme tchèque en voie de forma-

mation, aussi l'auteur se propose-t-il d'étudier cette question dans le volume suivant de son étude.

L'album de Hanka est la source principale dont se sert l'auteur pour reconstituer la galerie de ses amis polonais. C'est en effet dans cette source qu'il a puisé les renseignements concernant la date exacte de l'arrivée à Prague de personnes connues et marquantes, représentant la Pologne scientifique, artistique et littéraire; c'est encore dans cet album qu'il a trouvé les textes accompagnant leurs signatures.

L'auteur dut cependant tenir compte également des noms d'autres personnes qui s'étaient inscrites dans l'album et dut s'en occuper dans les détails, car on y trouve des traces jusqu'ici inconnues de différents courants d'idées qui se faisaient jour en Pologne dans la période comprise entre 1820 et 1860. Il a réuni le texte des inscriptions polonaises les plus caractéristiques qu'on trouve éparses dans les cinq petits livres formant l'album. Le tableau chronologique qu'on trouve à la fin de son ouvrage, nous en fait connaître 51.

Pendant une période de quarante ans, durant laquelle les événements ne chômaient pas, nous voyons se suivre dans le cabinet de travail du bibliothécaire tchèque une série de personnes venues aussi bien des villes que des campagnes de la Pologne. Ce sont des savants, des gens de lettres, des poètes, des artistes, des professeurs, des bourgeois etc. Leur façon de s'inscrire est différente suivant les cas. On voit dans l'album leurs signatures, souvent ils y ajoutent des éloges stéréotypés, des compliments, des remerciements ou des expressions respectueuses. Ils manifestent leurs sentiments slavophiles, mais insistent en même temps avec force sur leur patriotisme polonais et savent unir la douleur après la défaite de 1831 à la foi en l'avenir glorieux du monde slave. Ils admirent l'apôtre de l'idée d'un rapprochement des Slaves et soulignent l'importance des »découvertes« qu'il fit pour le bien de toute la race. Le texte des inscriptions est en prose, mais parfois les vистeurs s'expriment en vers qu'ils font eux-mêmes ou qu'il empruntent à leur poètes préférés. Les citations les plus anciennes sont tirées de Krasicki dont s'est nourrie aussi bien en Pologne qu'en Bohême la génération qui vivait au déclin du XVIII-e et au commencement du XIX-e siècle (comp. la II-e partie, consacrée à Puchmajer), mais parfois elles reviennent

à l'éloge populaire de »la réputation bien méritée« que fait Kochanowski. Une fois nous voyons citer Joseph Szymanowski, tellement apprécié en Pologne à l'époque pseudo-classique, que la réputation dont son nom était entourée s'étendit jusqu'au mouvement national tchèque et trouva un écho dans les oeuvres de Puchmajer. Les citations de Mickiewicz sont les plus nombreuses; ce sont notamment: l'apothéose du chant populaire dans Konrad Wallenrod et l'aphorisme emprunté au même poème, sur le bonheur qu'on ne saurait trouver chez soi lorsque la patrie est malheureuse, enfin l'appel retentissant tiré de l'Ode à la jeunesse. La série de citations polonaises dans les livres d'heures de Hanka, imprimés en caractères glagolitiques, finit par trois lignes du »Przedświt« où la foi en l'avenir des Slaves s'unit à la conviction qu'il dépend de l'épreuve que subit la Pologne mise au tombeau. Cette idée est en général la mesure de ce qu'on pensait en Pologne de l'idéologie panslaviste; elle se reflète dans les rapports des Polonais avec Hanka, qui ont laissé tant de traces dans son album.

Des gens de lettres connus sont venus faire visite à Hanka et sont passés par son cabinet de travail. La série commence en 1819 par Michel Bobrowski que suivirent: F. Malewski, K. Brodziński, A. Kucharski, F. Skarbek, W. Szwejkowski, I. Działyński, R. Hube, A. Mickiewicz, W. A. Maciejowski, J. S. Bandtke, M. Wiszniewski, J. Muczowski, W. Cybulski, L. Nabelak et J. Lepkowski. Viennent ensuite les musiciens W. Każyński et K. Lipiński qu'avait précédés le grand Frédéric Chopin. Nous reussîmes à découvrir deux précieux souvenirs en rapport avec lui, notamment le fragment autographe et inconnu d'un mazur de sa composition, puis une lettre également inconnue qu'il avait envoyée de Vienne à Hanka en été 1831. Nous trouvons enfin chez Hanka des peintres polonais (entre autres Alexandre Lesser de Varsovie), dont on voit des croquis sur les feuilles de l'album. Les combattants de 1831 ne font également pas défaut; ils appartenaient au petit nombre de ceux qui, allant s'établir en Occident, réussirent à franchir la ligne des postes autrichiens dont la tâche consistait à protéger Prague contre l'invasion des »jacobins« polonais. Ils laissèrent sur les feuillets de l'album du russophile tchèque des traces émouvantes de leurs passage, soit en vers soit en prose. On voit suivre une foule de noms incon-

nus qui représentaient en quelque sorte les milieux cultivés où l'on n'ignorait pas le nom de Hanka. Il s'agit surtout de grands propriétaires fonciers, comme les Morawski, les Iwański, les Tyszkiewicz, les Broel-Plater etc. L'auteur cite les inscriptions les plus caractéristiques de ces personnes.

Pas tous les amis, admirateurs ou connaissances que Hanka comptait en Pologne se sont inscrits dans son album. Beaucoup n'ont jamais été en Bohême et n'ont de leur vie vu le »réveilleur« tchèque; néanmoins ils étaient en contact avec lui, comme en témoignent leurs lettres conservées aux archives.

Parmi ces personnes, nous en trouvons une qui nous étonne par son indiscutable originalité. Nous pensons au »gentilhomme galicien« »Adam Junosza de Rościszew Rościszewski, seigneur de Żurowice Długie«, un tchéophile de la plus belle eau, ce qui ne l'empêchait nullement d'être un bon Polonais. Poète-dilettante, bibliophile, mélomane, collectionneur de monnaies et de gravures, mécène au geste large, il perdit toute sa fortune immobilière pour encourager les lettres et les art, de sorte qu'il mourut dans la misère dans un hôpital de Lwów. Il offrait des livres tchèques à l'Institut Ossoliński, comme il envoyait des ouvrages polonais au Musée National de Prague, de sorte qu'il devint le bienfaiteur de ces deux institutions. C'était un dilettante qui unissait certains traits sarmates à des excentricités de vieux garçon, néanmoins l'activité qu'il déploya est très intéressante et importante pour la connaissance des différentes initiatives que les Polonais prirent pour propager la culture de l'esprit dans la partie autrefois autrichienne de notre pays, surtout que la plupart du temps ces efforts sont restés méconnus, voire même complètement ignorés.

L'auteur reconstitue le premier le rôle joué par Rościszewski et tire profit à cet effet de l'énorme dossier qui contient les lettres, les papiers, les actes et les documents que le gentilhomme polonais envoyait à Hanka. Cette source qui pendant longtemps encore ne cessera d'être inépuisable grâce à l'abondance des détails qu'elle fournit, lui permet d'exposer d'abord »les questions principales« sur lesquelles Rościszewski renseignait les »réveilleurs« tchèques pendant l'espace de 15 ans (de 1829 à 1844). Ce sont les questions suivantes: 1<sup>o</sup>) le rapprochement entre les peuples slaves, en particulier entre Polonais et Tchèques, en vue de la culture des sciences, des lettres et des

arts; 2<sup>o</sup>) la propagande en faveur des oeuvres de Fredro et le rapprochement entre la théâtre tchèque et le théâtre polonais (y compris l'opéra); 3<sup>o</sup>) l'insurrection de 1831 (envoi d'une très abondante littérature en rapport avec celle-ci; proclamations, manifestes, tracts, poésies, chants avec musique, gravures etc.); 4<sup>o</sup>) Des renseignements littéraires et des informations sur les ouvrages paraissant en Pologne; envois de livres, de monnaies, d'oeuvres musicales et de gravures destinées au Musée National (les renseignements sur Mickiewicz constituent un ensemble à part); 5) des affaires concernant l'échange de lettres de la direction de l'Ossolineum et de Żegota Pauly (elles sont conservées dans le même dossier); 8) la publication à Prague aux frais de Rościszewski des »Portraits de personnes qui ont bien mérité du monde slave« et la reproduction de ces portraits dans la »Revue scientifique« (Ossolineum); 7) les projets des éditeurs tchèques (facsimilés lithographiques des »Manuscrits« et grammaire polonaise de Hanka); 8) des réflexions sur le Dictionnaire de Jungmann.

L'auteur s'occupe du rôle que Rościszewski a joué comme poète, non seulement dans le but de donner un tableau complet de son activité, mais aussi parce que la collaboration des Tchèques avec les Polonais se dessine très nettement à cette occasion Hanka, Koubek et Štulc traduisent ses chansons »frivoles«; sa »Przepiórka« (»La caille«) accompagnée de musique paraît d'abord en deux langues à Prague et constitue un *musicalium* polono-tchèque très intéressant; enfin les sonnets en l'honneur de Hanka, Jungmann, Linde, Szafarzyk et Mickiewicz, dont la censure de Lwów avait interdit la publication dans la revue »Słowianin« (»Le Slave«) et qui avaient été composés grâce à l'initiative de Rościszewski, nous sont parvenus dans les lettres de Hanka. Quant à ses autres poésies, signées modestement A, elles paraissent dans les »Kwiaty« (»Les Fleurs«) de Prague, voire même dans la »Hronka« publiée dans la région subtrique à Bańska Bystrzyca, puis dans le »Słowianin« à Lwów, revue dont Rościszewski a été le principal initiateur et que certainement il a subventionnée.

L'auteur nous parle du but que se proposait d'atteindre ces travaux entrepris en Bohême. Ce but consistait à créer une section polonaise à la bibliothèque du Musée de Prague pour re-

monter le moral des Polonais qui vivaient dans cette ville et pour propager le culture polonaise dans les milieux tchèques. Rościszewski qui faisait des dons au Musée et échangeait des lettres avec Hanka, poursuivait cette fin avec persévérance. On fonda grâce à lui une section polonaise au Musée de Prague et les journaux tchèques recevaient par son intermédiaire de nombreux renseignements sur le mouvement intellectuel en Pologne, renseignements qu'ils empruntaient aux lettres adressées à Hanka. Il suffit de confronter successivement dans les volumes de la Revue du Musée Tchèque les renseignements sur la Pologne avec les lettres de Rościszewski pour se convaincre qu'ils, s'étendait aussi bien à la Bohême qu'à la Pologne, de sorte qu'il propageait en Bohême la culture polonaise et à l'inverse. Il organisa à cet effet un échange régulier de livres entre le Musée et l'Ossolineum et fonda ainsi à Lwów une section tchèque qui était le pendant de la section polonaise à Prague. Les renseignements fournis par Rościszewski embrassent également les deux pays. En effet, nous le voyons régulièrement rendre compte dans les »Rozmaitości« («Variétés») de Lwów, des questions concernant la Bohême. L'auteur soumet à un examen critique la valeur de ces informations que Rościszewski empruntait non seulement à des publications tchèques mais qu'il tirait également des lettres de Hanka.

Il nous renseigne ensuite sur la part que prit Rościszewski aux travaux entrepris par le »Słowianin« dont il nous a déjà parlé ci-dessus. Cette intéressante revue, aujourd'hui peu connue, paraissait à Lwów et continuait pour ainsi dire la tâche du »Haliczanin« et de la »Ziewonija«. Subventionnée par Rościszewski, elle était dirigée alors par St. Jaszowski et Adam Gorczyński.

Gorczyński est un personnage à peu près inconnu, dont même la bibliographie polonaise a plutôt négligé de s'occuper et que l'auteur tâche de tirer de l'oubli. Il analyse ses poèmes dont l'étoffe est empruntée à l'histoire de la Bohême, puis il nous entretient de sa traduction des chants de Hanka. Celle-ci n'a été publiée qu'à Prague d'après le manuscrit que Gorczyński lui avait envoyé et que l'auteur soumet à une analyse. Il traite ensuite de son voyage à Prague et d'une poésie intitulée »Eloge des Tchèques« qui en est le fruit, poésie que Czelakowski s'empressa de traduire et de publier dans la »Czeska Pszczoła« («L'Abeille tchèque»); enfin il s'occupe des oeuvres de Gorczyński que la censure autrichienne

avait confisquées à Lwów et qui ne furent jamais publiées. Rościszewski les envoya cependant à Hanka, entre autres les vers intitulés »Obywatel« (»Le Citoyen«) qui ne sont autre chose qu'une apothéose de l'activité déployée par le gentilhomme polonais. Cette poésie n'est pas le seul hommage rendu à Rościszewski. En effet, les journaux tchèques manifestèrent publiquement à cette époque leur admiration pour lui, la presse de Lwów suivit leur exemple et garantit au seigneur de Żurowice »une gloire éternelle«. La postérité n'a cependant pas tenu compte de cette garantie, aussi l'auteur voudrait-il qu'au moins une feuille de l'arbre toujours vert des relations entre Polonais et Tchèques rappelle le souvenir reconnaissant dû à Rościszewski.

Dans le dernier chapitre du volume résumé, l'auteur s'occupe des travaux que Hanka avait consacrés à la littérature et à la langue polonaise. Il nous parle par conséquent de ses traductions de poésies, de ses études sur le »krakowiak« et de sa grammaire polonaise.

En analysant les traductions, il tient également compte des manuscrits. Lorsqu'on compare les traductions des poésies d'Odyniec-Mickiewicz, les traductions des vers de Rościszewski et celles des »krakowiaks« dans le recueil de Venceslas d'Olesko et qu'on les met en regard avec les textes originaux, on ne tarde pas à s'apercevoir qu'elles sont uniques en leur genre, car on y trouve un si grand nombre de locutions et d'expressions polonaises, que ce mélange fait l'impression d'un dialecte polono-tchèque bizarre qui pourrait passer pour une tentative de créer une langue commune aux deux peuples, de sorte qu'on se croirait en présence d'un essai s'efforçant de réaliser l'utopie inscrite au programme des panslavistes tchèques.

L'histoire du »krakowiak« polonais acclimaté en Bohême, est une page très intéressante qui mérite de retenir l'attention des ethnographes. Cette chanson populaire a pris racine dans le milieu tchèque grâce à la tradition orale et s'y est implantée sous la forme d'un »krakewiak« tchèque, sans toutefois subir aucun changement. Elle a été composée d'après des modèles polonais après l'année 1831, tantôt par le peuple, tantôt par des gens de lettres tchèques (entre autres par Jaroslaw Langer).

Ainsi que l'apprend une analyse minutieuse, la grammaire polonaise de Hanka est exactement conforme au plan général de

l'ouvrage publié par Dobrowski, intitulé: »Lehrgebäude der böhmischen Sprache«. Elle a été composée après entente préalable avec Bandtke et Adam Kłodziński, bibliothécaire à Lwów. Après un examen critique, la valeur pratique de cet ouvrage paraît douteuse, quoique se soit dans un but pratique qu'il a été écrit.

Le travail analogue mais plus ancien de Dominique Szepecht (»Pokus Čecha v naučení se počátkům gramatyky jazyka polského«, 1837), que celui-ci a vivement tâché de répandre en Pologne, semble mieux adapté aux besoins pratiques que le livre de Hanka qui n'est qu'une compilation. Ces qualités pratiques ont engagé l'auteur à tirer de l'oubli la grammaire de Szepecht, d'autant plus qu'elle est la première tentative de ce genre entreprise en Bohême.

Nous voilà arrivés à la fin du premier volume de l'étude ici résumée. L'auteur s'y est proposé de fournir des arguments à l'appui de la thèse, que si l'idée panslaviste et l'apothéose de la puissante Russie ont plané sur le mouvement national tchèque, l'échange des idées, puis la culture des sciences, des lettres et des arts, rapprochaient la Bohême surtout de la Pologne à cette époque. Il a voulu montrer que ces tendances se manifestaient le plus fortement et de la façon la plus positive dans la vie intellectuelle des Tchèques d'alors.

Au milieu de cet enchevêtrement de phénomènes divers, nous voyons se dresser la figure de Venceslas Hanka. Ce n'est pas grâce à la profondeur de son intelligence où à la largeur de ses idées qu'il doit la place qu'il occupe dans le mouvement tchèque; néanmoins il en est parfois le point central autour duquel gravite un très grand nombre de questions et de problèmes dont la solution sera pendant de longues années l'objet de la collaboration des Tchèques avec les Polonais. »La source intarissable« de la culture polonaise, sur laquelle Puchmajer avait attiré l'attention de ses compatriotes au moment où le peuple tchèque se réveillait d'un sommeil séculaire, ne cesse de jaillir à l'époque où vit et agit l'humble personnalité de Hanka qui pourtant a joué un si grand rôle dans l'histoire. C'est lui qui est pour ainsi dire la station centrale par laquelle passe le grand courant de l'échange de valeurs entre la Pologne et la Bohême pendant la première moitié du XIX siècle, courant qui ne pourra devenir que plus fort et plus puissant dans suite.

8. TAUBENSCHLAG R.: *Geneza pozwu pisemnego w średniowiecznym procesie polskim. (Der Ursprung der schriftlichen Ladung im mittelalterlichen polnischen Prozeß)*. Présenté dans la séance du 20 mars 1931.

In seiner Arbeit »Über den polnischen Prozeß im XIII. und XIV. Jh.« hat der Verfasser die Ansicht ausgesprochen, daß die schriftliche Ladung unter italienischen Einfluß entstand und sich fortentwickelte. Da es ihm dort nicht möglich war, seine Ansicht eingehend zu begründen, will er es hier tun.

Die schriftliche Ladung erscheint in Polen gegen das Ende des XII. Jhs., und diese Form gilt als Privileg der in derselben genannten Person. Indessen ändert sich die Sachlage im Laufe des XIV. Jhs., so daß schriftliche Ladung für Personen ritterlichen Standes als allgemein übliche Form erscheint.

I. Die schriftliche Ladung nimmt gegen das Ende des XIV. Jhs., also in der Zeit, aus der sich die ersten Muster von Vorladungen erhalten haben, folgende Gestalt an:

Ks. Pyzdrska (J. 1394). Thomco Subpincerna Cracoviensis et Capitaneus Majoris Polonie generalis mandamus vobis Vincencio Voliszki, quatenus compareatis in Pyzdri feria tertia proxima post dominicam Domine in Tua Misericordia iudicio in regali, ad instanciam Nicolai civis de Zaroczino pro et super eo, quod nolulistis coadiuvare justicie complementum cum homine suo. Datum Pysdri infra octavas Corporis Christi 1394.

Helc. II 1001 (J. 1399): Litera citacionis. — Rex Poloniae — Tibi Katherinae relicte Przibconis de Irzandze mandamus, quatenus coram colloquio generali proximo in Cracovia celebraturo (sic!!) debeas comparere relicte Stephani subcamerarii Siradiensis pro hereditate Poswanthne judicialiter responsurus. Datum Cracovie, feria tertia infra octavas Ascensionis Domini anno domini MCCC nonagesimo nono.

Ein Formular aus der Zeit Władysław Jagiełło's Nr. 1:

Wladislaus Dei gracia rex Polonie tibi Johanni heredi de tali villa mandamus, quatenus die tertia post ingressum nostrum proximum in Cracoviam, coram maiestate nostra, ad instanciam Petri talis heredis, pro molescia sibi

facta, invasionis domus sue, ad obicienda quolibet tam iudicialiter quam personaliter et peremptorie compareas. Datum in hora, die tali et tali etc.

Diese Vorladung deckt sich mit der bei Joh. Andree (Ordo judiciarius S. 19) enthaltenen.

Iudex ordinarius sic citat apud nos: Thomas R. canonicus et officialis Bon. generalis providis et discretis viris executoribus, intra et extra muros civitatis Bononiae constitutis, salutem.

Vobis in virtutis sanctae obedientiae et sub excommunicationis poena mandamus, quatenus ad instantiam venerabilis Gregorii de C. curati in N. discretum Joannem Marescottum civem Bonon. personaliter accedentes, uno edicto pro tribus peremptorie citetis, quem et nos presentibus citamus, ut coram nobis tali die, hora tertiarum, compareat ad quevis obicienda respondurus. Datum Bononiae die tali, mense tali, anno tali nostro sub sigillo.

Wie wir daraus ersehen, enthält sowohl die polnische wie auch die italienische Ladung den Namen des ladenden Richters, den Vor- und Zunamen des Klägers und des Beklagten, den Ort und den Termin des Erscheinens, ferner finden wir in der polnischen Ladung auch nach eine kurze Bezeichnung des Streitgegenstandes.

II. Die Ladung wird am Anfang des XV. Jhs. in einigen Richtungen erweitert. Vor allen finden wir eine ausführlichere Bezeichnung des Streitgegenstandes. Das früheste Beispiel eines so erweiterten Rechtes findet sich bei Sand. 548 (1411):

Tibi Thomconi heredi de C. mandamus, quatenus in terminis proximis in Opoczno compareas ad instantiam Varsa de Olszanowice pro eo, quia in tua hereditate servasti alienas equas et non proprias et prefate eque ambulantes de tua hereditate ad meam hereditatem damnificaverunt me.

Eine Erweiterung des Inhalt erfolgt durch Angabe des Wertes (valor, taxa), und zwar entweder auf Grund der Schätzung durch den Kläger:

Helic. II. 1449 (J. 1416): Et quia non complevisti, ego propono pro negligencia septem marcas. Et pro eo quia pecunias proprias et labores exposui super molendinum tuum, propono quindecim marcas,

oder auf Grund der verabredeten Konventionalstrafe:

Agz. XII 1630 (J. 1445) quia tu ipsum infideiussisti... in centum m. vadii... qui citat te pro vadio,

oder nach dem Gesetz oder dem Gewohnheitsrecht:

Agz. XIII 5062 (J. 1463): quia noluit dare citacionem cum suo sigillo, causa illius nondacionis citacionis, ita bonum sicut mos est juris in terra currentis etc.

oder endlich durch bloße Erwähnung des ungefähren Schadens. Dieser wird ursprünglich von dem Kläger auf Grund individueller Schätzung, bestimmt später aber regelmäßig auf das, totidem der Taxe beschränkt. Z. B. Agz. XII 2042 (aus dem J. 1448): quia receperunt tibi duos equos valoris sedecim marc. damni totidem. — Agz. XII 4501 (aus dem J. 1453): ideo te citat pro XXX flor. et totidem damni.

Es drängt sich also die Frage auf, von wo diese Zusätze in die polnische Ladung eingedrungen sind. Einen Fingerzeig bieten uns in dieser Hinsicht die sogenannten libelli des lombardischen Prozesses.

Bekannterweise hat der lombardische Prozeß die sogenannten libelli aus dem römischen Prozeß übernommen. Das Wesen derselben bezeichnet Iohannes Andree folgendermaßen: Libellus est scriptura brevis, continens personam iudicis, actoris et rei, rem, quae petitur et causam petendi. Dies wird in dem Satz ausgedrückt: Quis, quid, coram quo, quo iure petatur et ab quo.

Sehr eingehende Erörterungen über die »res quae petitur« und über die »causa petendi« finden wir bei Rainerius Perusinus. Er führt nämlich aus: de consuetudine terrarum quaerendam, sufficit in libellis sola causa agendi ut: quia emi, conduxim vel iure dominii vel quasi; daß in rebus mobilibus ponunt quandocumque exstimationes hoc modo: petens talem si estat, alioquin ejus exstimationem quae facit tantum; ferner erfahren wir, daß bei Schuldforderungen entweder eine poena conventionalis, hoc est ex voluntate debita, oder eine poena legalis, ubicunque lege reperitus eingeklagt werden endlich daß damna... in quolibet apponuntur libello.

Daraus erhellt daß die libelli eben diese drei Bestandteile enthalten, durch welche der Inhalt der Ladung erweitert wurde.

In seiner Arbeit über den polnischen Prozeß machte der Verfasser darauf aufmerksam, daß die libelli auf die Gestaltung der *propositio* bestimmend eingewirkt haben, und führte dort aus, daß die *propositio* der possessorischen Klage nichts anderes als eine fast wörtliche Wiederholung der libelli *de recuperanda possessione* sind. Hier will der Verfasser nur bemerken, daß die Statuten Kasimirs des Großen die Möglichkeit einer Zustellung der libelli annehmen, daß dieselben sich aber in der Praxis nicht eingebürgert haben. Es darf mithin die Vermutung als wohl begründet erscheinen, daß die Erweiterung der polnischen Ladung durch Aufnahme einer ausführlicheren Mitteilung des Klagegrundes, der Schätzung des Streitgegenstandes und des Schadens unter dem Einfluß der libelli erfolgte und daß die polnische Praxis in die Ladung eben die Punkte einführte, durch die sie sich von den libelli unterscheidet.

III. Neben dieser so erweiterten Vorladung besteht weiter die frühere kurzgefaßte Zitation, welche jetzt die Bezeichnung »Mandat« annimmt. Das Mandat unterscheidet sich also von der Vorladung dadurch, daß in demselben der Streitgegenstand nicht ausführlich beschrieben und weder die Taxe noch das *damnum* erwähnt wird. Dies ergibt sich klar aus den erhalten Mandatsoriginalen:

Agz. XVII 2477 (J. 1493): *Mandatum. Nos Predborius de Conyeczpole caps. Premisl. tibi nobili Derslao Fridanek tanquam im possessionato mandamus, quatenus coram iudicio nostro castr. feria sexta ipso die Conversionis s. Pauli ad instantiam gsi. Iacobi Camyenyeczky de Nowodwor Premislie compareas, qui te citat mandato tanquam im possessionatum ideo, ut stes et ad obiecta tibi iudicialiter sis responsurus. Datum Premislie feria tertia post f. s. Agnetis anno Dom. 13 g. tercio.*

Agz. XVI 3431 (J. 1490): *Kasimirus Rex Polonie, tibi nobili Matthie de Nyebyszczany mandamus, quatenus feria quinta die Felicis et Audauti ad iudicium nostrum expositum ad instantiam nobil. Ieronimi et Petri Advocat.*

Sanoc. compareas. Datum in Sanok, dominica infra octavas Epifaniarum anno Dom. 1490.

Agz. XV 3115 (J. 1499): Citacio seu mandatum. Petrus Myszkowsky de Przeczyczow palts Belz. ac terrarum Russie captis glis tibi gso Aucto de Panyow capto Zudacz. et Striensi, tenentario in Grodzysko vigore commissionis Regie Maiest. ac officio nostri capitaneatus tanquam commissarii mandamus, quatenus coram nobis feria tertia in crastino Divisionis Aplorum compareas ad instanciam fam. Petri Golycz Leopold. civis, qui est conquestus super te et commissionem Reg. Mai. produxit pro receptione minus iuste parte thelonei sibi Petro, pro quo theloneo Regia Serenitas decrevit ad restitutionem thelonei parte minus iuste recepti sibi Petro et tu restituere non vis. Qui Petrus te citavit ad domos commissarios meos antecessores videlicet gsum Sbigneum de Tanczyn, Nicolaum Geza eptm Leopold. protunc et est Golycz super te prelucratu terminis continuatis iuxta iuris formam usque ad brachium Regale, quod tangit officium nostrum. Ideo mandamus, quatenus compareas et respondeas, alias tua contumacia non obstante id, quod iuris est facere, faciemus illumque Petrum defendere volumus ab omnibus iniuriis per te sibi illatis. Datum Leopoli, dominico in crastino ss. Petri et Pauli Aplorum anno Dom. milles. quadringent. nonagesimo nono.

Über die taxae lesen wir bei Helc. II 4432 (J. 1484):

in qua littera mandati neque propositionem neque summam aliquam describere potuit; et ita moris est, quod tales littere mandati neque propositionem neque descriptionem eiusdem necessitant.

Solche Mandate finden nun Anwendung in Bezug auf impositionsati, die im Gegensatz zu Ansässigen erst aus der Proposition Näheres über den Streitgegenstand und dessen Wert erfahren.

IV. Die Hypothese des Verfassers über den Einfluß der libelli auf die citatio dürfte geeignet sein, in gewisser Richtung die Unwirksamkeit der Ladung im polnischen Prozeß beizutragen. Die Prozessualisten verbreiten sich oft über die Frage, wann die Parteien oder der Richter das libellum zurückweisen, bzw. dessen Berichtigung verlangen dürfen. Recht ausführlich wird diese

Frage von Johannes Andree im Abschnitt über: *vicia libelli* behandelt. Wir finden dort darüber folgendes: *Eciam libellus non debet esse obscurus neque equivocus neque amphilogicus. Si enim fuerit talis, reus petet eum reici alias petet sibi declarari eius obscuritatem. Sed hoc casu informaret partem, verbi gratia. Si petet actor a reo XX m., petat reus sibi declarari cuius monetae fuerunt. Item si petat agrum vel vineam vel ubi sunt etc. Sed semper melius est reus petat libellum obscurum et confusum reici et lacerari per iudicem, quia iudex faciet facienda et inveniet media, ut decernat declarandum aut corrigendum. Es darf mithin der Geladene eine unklare, zweideutige oder unverständliche Ladung entweder ablehnen oder deren Korrigierung verlangen.*

Denselben Grundsatz welchen die Prozessualisten in bezug auf die *libelli* lässt die polnische Praxis auf die Ladung gelten. In ähnlicher Weise wie das *libellum* im lombardischen Prozeß kann die Ladung im polnischen Prozeß wegen etwaiger Unklarheiten zurückgewiesen werden. Die Praxis geht in dieser Hinsicht außerordentlich weit, denn es ist statthaft, die Annahme der Ladung zu verweigern, wenn die Person des Richters oder des Geladenen nicht genau angegeben ist, wenn der Streitgegenstand oder das Klagebegehren Zweifel bietet, endlich wenn das Datum fehlerhaft oder das Siegel auf der Vorladung nicht einwandfrei ist. Ja sogar die Entstellung eines Wortes oder eine unrichtige Ausdrucksweise genügen, daß die Ladung zurückgewiesen werden darf. Es drängt sich also von selbst die Annahme auf, daß die polnische Praxis die Grundsätze hinsichtlich der *libelli* geltenden Unwirksamkeit auf die Ladung übertrug, während ein solcher Formalismus im lombardischen Prozeß bei derselben nicht angewandt wurde.

Aber bei Übernahme des Grundsatzes, daß die Ladung in ähnlicher Weise wie der *libellus* wegen irgendwelcher Fehler zurückgewiesen werden kann, wurde dieser in der polnischen Praxis in recht eigenartiger Weise erweitert. Dem polnischen Prozeß eigen sind die Prozeßstrafen für die Unwirksamkeit der Ladung wie auch die Vorschrift, daß den Geladenen bei unbegründeter Bemängelung der Ladung dieselbe Strafe trifft, zu welcher der Kläger verurteilt würde, wenn der Einwand begründet wäre; das gleiche gilt auch von der Vorschrift, daß die Unwirksamkeit der Vorladung dispositiven Charakter besitzt.

V. Die Hypothese von der Einwirkung der libelli auf die Gestaltung der Ladung ist ebenfalls geeignet, die Folgen der Einreichung der Ladung zu erklären. Als eine dieser Folgen bezeichnet Johannes Andree: »facit litem pendere, ita quod nihil possit innovari in causa«. Der gleiche Grundsatz gilt auch im polnischen Recht. Auch hier begründet die Einbringung der Ladung die Litispendenz und auch hier kann in diesem Fall: nihil in causa innovari. Deshalb ist eine erneute Ladung in der in Gang gebrachten Sache unzulässig und die Prozeßproposition muß sich in einer solchen Sache mit dem Inhalt der Vorladung decken. Die Einbringung der libelli hat dagegen nach Johannes Andree die Unterbrechung der Verjährung zur Folge. Im polnischen Rechte hat die Ladung die gleiche Wirkung. Indem also die polnische Ladung den wesentlichen Inhalt der libelli aufgenommen hat, wurden die Wirkungen der Einbringung der libelli auch auf die Ladung übertragen. Die Ladung hat also im polnischen Prozeß sowohl die Folgen der Zitatio wie auch der Zustellung der libelli im neulombardischen Prozeß.

- 
9. TAUBENSCHLAG R.: *Zachodźca a prokurator w średniowiecznym procesie polskim. (Die Einständschaft und die Prokuratur im mittelalterlichen polnischen Prozeß)*. Présenté dans la séance du 20 mars 1931.

Das Verhältnis des Einständschaft zur Prokuratur wurde bisher eingehend noch nicht behandelt. Wir finden zwar beide Institutionen bei den Professoren Kutrzeba und Rafacz, welche sich in ihren Handbüchern mit dem polnischen Prozeßrecht befassen, zwar erwähnt, doch wird die erstere im Kapitel über den Parteiwechsel, die letztere bei der Prozeßvertretung im urpolnischen Recht besprochen. Aus diesem Grund darf angenommen werden, daß die Untersuchung dieser Frage ein gewisses Interesse beanspruchen darf.

Es ist im altpolnischen Recht üblich, daß der Beklagte, der der Pflicht, sich in den Prozeß einzulassen, ausweichen will, sich auf den sogenannten »Einständer«, auch Vertreter genannt, beruft. In den Quellen finden wir hierfür die Bezeichnungen »einen Ein-

ständer nehmen«, »recipere ad principalem«, »tangere se in intercessorem«, »sumere super evictorem, alias *na gyszczu*«.

Gestattet ist die Berufung eines Einständers sowohl in Strafsachen (Totschlag, Gewalttätigkeit, Personen und Sachbeschädigung, Diebstahl) wie auch in Zivilsachen (Prozessen um Sachenrechte, Schuldforderungen verschiedener Art, besonders der sich aus der Haftungspflicht ergebenden).

Die rechtliche Grundlage für Berufung eines Einständers bildet in Straffällen der von demselben erteilte Befehl, die Tat zu begehen, für welche der Urheber zur Verantwortung gezogen wird — ein Fall, gegen den sich die Statuten Kasimirs des Großen wenden —, oder das Dienstverhältnis, in welchem der Täter zu demselben als seinem Herrn steht; in Zivilsachen dagegen ein Vertrag, wie z. B. bei der Haftung, oder eine Rechtsvorschrift wie z. B. bei der Eigentumsklage.

Berufung auf seinen Einständer erfolgt durch eine besondere Erklärung. Azg. XI 2232 Stans ibidem S respondit: domini Iudices habeo evictorem alias *zachodzczu* (= Einständer) dominum F.

Azg. XVII 2506 peto date michi iuxta iuris formam ad evictorem alias *na zachodzczu*,

Łęcz. I N<sup>o</sup> 33 si quid dne iudex feci, pro ista re dominus me intercedet quem volo statuere,

Łęcz. II N<sup>o</sup> 4456 ille vero respondit quod pro iusta causa habeo intercessorem, qui me pro isto intercedet,

Płońsk. 1942 quia habeo, qui me pro toto interced[et],

Płońsk. 2589 domini, ego habeo < istum > qui me pro hoc intercedet, videlicet intercessorem.

Wen der Kläger gegen die Person des Einständers keine Einwendungen macht, erfolgt — sofern der Einständer ausnahmsweise nicht zugegen ist — eine Vertagung der Verhandlung zwecks Vorladung desselben. Für jeden Fall ist das Gericht gezwungen, einen Einständer — wenigstens in Prozessen wegen Eigentumsrecht an Mobilien — für jeden Fall zuzulassen.

Sofern der Einständer zur Tagung erscheint und sich bereit erklärt, in den betreffenden Prozeß einzutreten, wird der Beklagte durch Urteilsspruch von jeder weiteren Verantwortung vor Gericht freigesprochen. Der Einständer erhält für sein Eintreten eine gewisse Bezahlung (das sog. *zaszle*), doch ist er gezwungen, den Prozeß bis zu Ende zu führen, da ein vorzeitiger Rücktritt in

manchen Gegenden die Ungültigkeitserklärung der Interzession, in anderen den Verlust des Prozesses zu ungunsten des Beklagten, in wieder anderen zu ungunsten des Einständers zur Folge hat.

In dem Prozeß, in welcher der Einständer eingetreten ist, ist derselbe eine Prozeßpartei. In einem Prozeß aus der Haftung wegen Bürgschaft muß er also etweder die Schuld bezahlen, oder nachweisen, daß die Schuld getilgt wurde; in Prozessen wegen Mobilien muß das Eigentumsrecht durch Berufung auf den Einständer oder die *mercipotatores* bewiesen werden; der Einständer leistet also den rechtsentscheidenden Eid und gegen ihn wird das Urteil gefällt. In letztgenannter Hinsicht ist besonders bezeichnend die Stelle im *Cod. dipl. cah. crac. II Nr 433* (aus dem J. 1399): *personaliter constitutus Sand de Miculowicze predictus, predictos videlicet Nicolaum Żelazny de Sezechowicze et Gregorium Nacanda de Grzegorzowicze pro omnibus et singulis generaliter et singulariter culpīs, causis, factis magnis et parvis superius expressis, iudicialiter intercessit seque pro ipsis in legitimum constituit intercessorem et interventorem, causam seu causas prenotatas super se benivole assumendo...*, woraufhin das Gericht, *Sandonem predictum* de Miculowicze in omnibus et singulis violenciis, vulneribus, damnis rerum et personarum factis et causis superius sigillatim expressis ac eciam in penis videlicet pro quolibet adiutore et complice nobili tres marcas et pro quolibet ignobili sex scotos solvendis et pro omnibus premissis satisfaciendum *domino Martino procuratori S. C. B. A. supradicti* condempnamus, wo also — wie wir sehen — der Interzessor die Verantwortung für eine Reihe von Strafhandlungen, die von mehreren Personen verübt worden waren, übernahm und zur Zahlung von je drei Mark für jeden adeligen und von je sechs Skot für jeden nichtadeligen Mittäter verurteilt wurde. Wenn jedoch der Einständer nicht erscheint, hat der Beklagte alle Folgen zu tragen, und zwar sind es andere in Prozessen wegen Sachenrechte, andere wegen Schuldforderungen. Im ersteren Fall wird der Beklagte ohne weiteres verurteilt, im letzteren dagegen muß er in den Prozeß als Partei eintreten und denselben fortführen.

Daraus erhellt, das der Einständer ein mittelbarer Prozeßstellvertreter ist, der einen Prozeß im eigenen Namen aber im Interesse des Beklagten führt.

Wen wir nun für diese außerordentlich merkwürdige Einrichtung im antiken Prozeßrecht Analogien suchen, drängt sich uns unwillkürlich die charakteristische Gestalt des römischen *Vindex* im römischen Legisaktionenprozeß auf. Ein *Vindex* erscheint sowohl bei der *in ius vocatio* wie auch bei der Exekution (*legis actio per manus iniectio*), und seine Funktion besteht — wenigstens im letzteren Fall — darin, daß er in den Prozeß als Prozeßpartei eintritt. So sagt Gaius IV 21 n.: *nec licebat indicato manum sibi depellere et pro se lege agere; sed vindicem dabat, qui pro se causam agere solebat*. Seine Rolle war also die gleiche wie beim polnischen *Einständer*, denn er ist in ganz ähnlicher Weise wie dieser mittelbarer Prozeßstellvertreter.

Im polnischen Prozeßrecht des XIII. Jhs. begegnen wir einer anderen Form der Prozeßstellvertretung, nämlich dem sogenannten *Prokurator*. Den Ursprung dieser Einrichtung beleuchten Formulare von Vollmachten, die im neulombardischen Prozeß gebräuchlich waren. Eine bloße Zusammenstellung derselben mit den betreffenden polnischen Formularen zeigt deutlich, daß diese auf die neulombardischen zurückgehen.

Summa Rolandina c. VII f 97	Form. 9. (H u b e: Prawo polskie XIII w., S. 104 Beilage).
Antonius fecit constituit et ordinavit Lo. ibidem presentem et sponte recipientem, suum procuratorem, tutorem et nuncium specialem specialiter in causa quam habet vel habiturus est aut habere intendit cum P. et generaliter ad omnes et in omnibus suis causis... cum aliquo vel aliquibus coram quocunque iudice...	K... fecit constituit et prout melius potuit ordinavit suum verum et legitimum procuratorem actorem, factorem, negociorum, gestorem et nuncium specialem, presencium, videlicet ostensorum,
Dans ei plenam et liberam potestatem et generale mandatum ad predicta omnia et singula facienda...	dans et concedens eidem suo procuratori in omnibus suis causis tam magnis quam parvis, quas habet vel habitura est, cum quibuscunque personis, coram quocunque iudice regni nostri,
Et promittens se firme et rata habiturum quocumque dictus do.	

procurator aut alius vel alii ab eo constituendi... duxerint faciendi...

mandatum integrum... agendi... promittens nihilominus memorata constituens, se ratihabituram perpetuo, quidquid per eundem procuratorem suum actum, factum, gestum, depositum aut ordinatum fuerit in premissis...

Solchen Vollmächten begegnen wir in der polnischen Praxis sowohl im Zivil- wie auch im Strafprozeß. Indessen tritt ein derartiger Bevollmächtigter für den Beklagten ein, jedoch ohne daß dieser etwa aufhört, Prozeßpartei zu sein. Daher gibt auch der Prokurator Erklärungen im Prozeß ab und führt Beweise im Namen des Beklagten, aber das Urteil wird gegen diesen und nicht seinen Stellvertreter gefällt. Der Prozeßprokurator ist also im Gegensatz zu dem Einständer unmittelbarer Stellvertreter im Prozeß.

Wie gestaltet sich nun das gegenseitige Verhältnis der beiden Institutionen zueinander? Die Beantwortung dieser Frage bietet keinerlei Schwierigkeiten. Der Einständer ist Prozeßvertreter des urpolnischen, der Prokurator dagegen ein solcher des lombardischen Prozeßes. Die hereinbrechende Welle des ausländischen Prozeßes hat das urpolnische Prozeßrecht hinweggeschwemmt, prallte aber an dieser Institution zurück, so daß diese wie ein Felsen aus fremden Meer hervorragt.

- 
10. TERLEUKI WŁ.: *Minjatury gradualu katedry krakowskiej fundacji króla Jana Olbrachta. (Les miniatures du graduel provenant d'une fondation du roi Jean-Albert, conservées à la cathédrale de Cracovie).* Présenté dans les éances du 26 février 1931.

Les miniatures représentant des sujets religieux, qui décorent le manuscrit, sont un des plus importants monuments de la peinture polonaise à l'époque du déclin du gothique et du commencement de la Renaissance. Elles n'ont été que peu étudiées jusqu'à présent. L'auteur nous entretient de ces miniatures en te-

nant compte des conditions dans lesquelles se développaient les arts et la science à cette époque. Il a pu établir que le style des miniatures s'inspire des oeuvres d'éminents graveurs néerlandais et allemands de la seconde moitié du XV-e siècle et que leurs gravures servaient de modèles au peintres de Cracovie. Les miniaturistes cracoviens ont cependant fait preuve d'une certaine originalité, de sorte que malgré les modèles qu'ils avaient sous les yeux, leur individualité d'artiste se manifeste relativement avec force.

- 
11. ZAJĄCZKOWSKI A.: **Sufiksy imienne i czasownikowe w języku zachodniokaraïmskim. (Les suffixes nominaux et verbaux dans la langue des Karaïms occidentaux).** Présenté dans la séance du 23 janvier 1931.

Dans les langues agglutinantes, telles que les langues turques, un des problèmes fondamentaux de la grammaire comparée consiste à trouver tous les suffixes et à découvrir leurs fonctions sémasiologiques. Si cette tâche n'offre relativement que peu de difficultés lorsqu'il s'agit de suffixes productifs, elle se heurte à de grands obstacles lorsqu'on est en présence de suffixes pétrifiés, qu'on ne trouve que dans des cas peu nombreux. Pour arriver à dresser un tableau complet de tous les suffixes dans les langues turques, il est indispensable de les étudier séparément dans les différents idiomes. La grammaire de J. Deny («Grammaire de la langue turque, Paris 1920) puis le travail de N. Katanow (Опытъ изслѣдованія урянхайскаго языка, Kazan 1903) sont précisément deux études monographiques pareilles, dont la première nous renseigne sur les suffixes dans la langue osmanlie, tandis que la seconde est consacrée à la langue des Ourakkans (ou Soïotes).

L'auteur s'est proposé d'étudier les suffixes dans la langue des Karaïms occidentaux, telle qu'on la parle dans les colonies karaïms en Pologne et en Lithuanie. Il a compris dans son travail aussi bien les suffixes nominaux que les suffixes verbaux et il a réparti tout le matériel dans quatre groupes principaux. Il nous entretient par conséquent: 1<sup>o</sup>) des noms dérivés de racines nominales, 2<sup>o</sup>) des noms dérivés de racines verbales, 3) des verbes

dérivés de racines verbales, 4<sup>o</sup>) enfin des verbes dérivés de racines nominales. L'auteur a emprunté le matériel linguistique surtout à des textes karaïms imprimés, mais il a également tenu compte des sources manuscrites et a tiré profit du langage vivant. Il s'est appuyé sur le dialecte de Troki et n'a pris en considération dans le dialecte méridional (Łuck—Halicz), que des formations linguistiques qui ne représentent pas de simples transformations phonétiques des formations employées à Troki. L'auteur ne se borne pas à étudier la langue karaïme, vu qu'il traite chaque suffixe comparativement en le mettant en regard avec les autres langues turques, en particulier avec celles qui se rapprochent le plus du karaïm, comme la langue des Comans, des Karatchaïs, des Balquars et des Tatars de Kazan. Ce n'est qu'après avoir trouvé les suffixes qu'on peut isoler la racine sous sa forme pure et qu'il est possible de découvrir l'étymologie du mot étudié. Le travail ici résumé est complété par des index détaillés, contenant tous les suffixes étudiés et tous les dérivés dont l'auteur donne l'explication dans le texte.

---

## BIBLIOGRAPHIE POUR JANVIER—MARS 1931.

Archiwum do Dziejów Literatury Polskiej. Serja II, tom 2. Ogólno zbioru XVII). Kraków 1931, 8°, str. LXVI + 515 + 1 nlb. [*Archives de l'histoire de la littérature polonaise. II-e série, 2-e volume (XVII-e volume de la publication complète). Cracovie 1931, 8°, LXVI + 515 p. + 1 p. surnuméraire*].

Treść: Dziennik podróży Stanisława Staszica 1789—1805. Z rękopisów wydał Leśniewski Cz. (*Contenu: Journal de voyage de Stanislas Staszic 1789—1805. Publié d'après les manuscrits par Cz. Leśniewski*).

Archiwum Komisji do badania historii filozofji w Polsce. Tom IV. Kraków 1930, 8°, str. V + 1 nlb. + 120 + 2 nlb. (*Archives de la Commission pour l'étude de l'histoire de la philosophie en Pologne. Volume IV. Cracovie 1930, 8°, V p. + 1 p. surnum. + 120 p. + 2 p. surnum.*).

Treść: Podstawy logiczne Analityki Trentowskiego. Napisał Chrzanowski B. (*Contenu: Le fondement logique de l'Analytique de Trentowski, par B. Chrzanowski*).

Bochnak A.: Ze studjów nad rzeźbą lwowską w epoce rokoka. Kraków 1931, 8°, str. 182 + 2 nlb. (*Etudes sur la sculpture de Lwów à l'époque du style rococo. Cracovie 1931, 8°, 182 p. + 2 p. surnum.*).

Bulletin International de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres. Classe de Philologie, Classe d'Histoire et de Philosophie. N° 1—3. I—II. Janvier—Mars 1930, Cracovie 1930, 8°, 1—52 p.

Contenu: Comptes rendus de l'Académie pour janvier-mars 1930, p. 1. Bibliographie pour janvier-mars 1930, p. 51. — Résumés: St. J. Gąsiorowski: Das Motiv des Lebensbaumes und die s. g. Kandelabermotive in der antiken Ornamentik, p. 3. — St. Inglot: Les collongers d'Alsace au moyen âge p. 11. — W. Klinger: Trois légendes tirées de l'histoire d'Hérodote, p. 16. — W. Kukiel: Études sur l'armée de Jean Sobieski, p. 22. — F. K. Kumaniecki: De consiliis personarum apud Euripidem agentium p. 25. — Z. Łempicki: Pindare jugé par les gens de lettres du XVII-e et du XVIII-e siècle, p. 28. — R. Rybarski: L'économie du Duché d'Oświęcim au XVI-e s., p. 39. — L. Sternbach: Parerga (Epicharmos 169), p. 42. — L. Sternbach: Contributions à l'étude d'Hégésias de Magnésie, p. 43. — J. Żurowski: Weitere Ergebnisse archäologischer Forschungen in der Nähe der St. Jacobskirche in Sandomierz, p. 44.

Bulletin International de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres. Classe de Philologie, Classe d'Histoire et de Philosophie. N° 4—6. I—II. Avril—Juin 1930, Cracovie 1930, 8°, p. 53—147.

Contenu: Comptes rendus de l'Académie pour avril-juin 1930, p. 33. — Séance publique de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres, p. 55. — Bibliographie pour avril-juin 1930, p. 146. — Gołab St.: Entwurf einer Zivilprozeßordnung, p. 58. — Grabowski T.: La critique littéraire en Pologne à l'époque du réalisme, p. 66. — Handelsman M.: La question polonaise et la politique anglaise et française pendant la campagne de Crimée. I-re partie. L'année 1854 et l'initiative française, p. 71. — Klinger W.: Un fragment de l'épigramme guerrière de Mimnerme. Son importance et l'époque où elle fut composée, p. 78. — Kostanecki J. T.: The Discount-Policy of the Bank of England 1914—1930, p. 83. — Kostrzewski J.: Die Ausgrabungen von Rzucewo im Pommerellen und die Rzucewoer Kultur, p. 97. — Kot St. L'auteur des poésies attribuées au poète dit l'Anonyme-Protestant, p. 103. — Morelowski M.: La lance de saint Maurice et la couronne du XIII-e s., de l'époque des Piasts, conservée à Plock, p. 107. — Sternbach L.: Vergiliana, p. 114. — Sulimirski T.: Ergebnisse archäologischer Forschung im Dorfe Wysocko, Kr. Brody, Südostpolen, p. 114. — Szykowski M.: La part de la Pologne dans la renaissance tchèque. III. Les influences polonaises et l'oeuvre de Joseph Jungmann, p. 125. — Szyszko-Bohusz A.: Le château du Wawel au moyen âge, p. 138. — Wilhelm A.: ΔΑΙΤΩΝΔΑΣ, p. 139.

Grabowski T.: Krytyka literacka w Polsce w epoce romantyzmu (1831—1863). Kraków 1931, 8°, str. IV + 2 nlb. + 252. [*La critique littéraire en Pologne à l'époque du romantisme (1831—1863)*]. Cracovie 1931, 8°, IV p. + 2 p. surnum. + 252 p.]

Katalog rękopisów Muzeum Adama Mickiewicza w Paryżu, opracował A. Lewak, przedmową poprzedził Fr. Pułaski. Kraków 1931, 8°, str. XV + 1 nlb. + 244. (*Catalogue des manuscrits conservés au Musée Adam Mickiewicz à Paris, composé par A. Lewak, avec une préface de Fr. Pułaski*. Cracovie 1931, 8°, XV p. + 1 p. surnum. + 244 p.).

Kronika czasów Stefana Wielkiego mołdawskiego (1457—1499) opracował i wydał Górka O., z trzema podobiznami w tekście. (Osobne odbicie z Archiwum Komisji Historycznej, s. 2, t. III. Ogólnego zbioru t. XV). [*Chronique de l'époque d'Etienne le Grand de Moldavie (1457—1499), préparée et publiée par O. Górka. Trois fac-similés dans le texte. (Extrait des Archives de la Commission pour l'étude de l'histoire, 2-e série, vol. III. Vol. XV de la publication complète)*].

Kwartalnik filozoficzny pod redakcją W. Heinricha, przy udziale Komitetu, złożonego z ks. K. Michalskiego, J. M. Rozwadowskiego, W. Rubczyńskiego. (*Revue philosophique trimestrielle, dirigée par M. W. Heinrich, avec la collaboration d'un Comité composé de M. l'abbé K. Michalski, M. J. M. Rozwadowski et M. W. Rubczyński*).

Tom VII. 1929. Zeszyt III, 8°, str. 231—351. (*Vol. VII. 1929. III-e fascicule, p. 231—351*).

Treść: Ossowska M.: Stosunek logiki i gramatyki, str. 231. — Chomicz P.: Hoene-Wrońskiego Prawo stworzenia, str. 265. — Szuman St.: Pojęcie schematu w nowoczesnej psychologii, str. 309. — Sprawozdania, str. 342. (*Contenu: M. Ossowska: Les rapports entre la logique et la grammaire, p. 231. — P. Chomicz: La loi de la création de Hoene-Wroński, p. 265. — St. Szuman: La notion du schème dans la psychologie moderne, p. 309. — Comptes rendus, 342*).

Tom VII. 1929. Zeszyt IV, 8°, str. 353—472. (*Vol. VII. 1929. IV-e fascicule, 8°, p. 353—472*).

Treść: Krokiewicz A.: Karneades, str. 353. — Dryjski A.: Rozbiór i krytyka głównych założeń psycho-analazy, str. 419. — Sprawozdania, str. 466. (*Contenu: A. Krokiewicz: Carnéade, p. 353. — A. Dryjski: Analyse et critique des principes fondamentaux de la psycho-analyse, p. 419. — Comptes rendus, p. 466*).

Tom VIII. 1930. Zeszyt I, 8°, str. 1—126. (*Volume VIII. 1930. I-er fascicule, 8°, p. 1—126*).

Treść: Dryjski A.: Rozbiór i krytyka głównych założeń psycho-analazy (dok.), str. 1. — Heitzmann M.: Istota renesansu, str. 58. — Chmaj L.: Kryzys współczesnej historii filozofji, str. 80. — Sprawozdania, str. 101. (*Contenu: A. Dryjski: Analyse et critique des principes fondamentaux de la psycho-analyse (fin.), p. 1. — M. Heitzman: L'essence de la Renaissance, p. 58. — L. Chmaj: La crise dans l'histoire de la philosophie contemporaine, p. 80. — Comptes rendus, p. 101*).

Tom VIII. 1930. Zeszyt II, 8°, str. 127—254. (*Volume VIII. 1930. II-e fascicule, 8°, p. 127—254*).

Treść: Gałdecki J.: Pragmatyzm Simmla, str. 127. — Chomicz P.: Kategoria ilości, rozwinięta według prawa stworzenia Hoene-Wrońskiego, str. 176. — Ulwański J.: Filozofja G. S. Skorowody, str. 194. — Sprawozdania, str. 244. (*Contenu: J. Gałdecki: Le pragmatisme de Simmel, p. 127. — P. Chomicz: La catégorie de la quantité, développée d'après la loi de la création de Hoene-Wroński, p. 176. — J. Ulwański: La philosophie de G. S. Skorowoda, p. 194. — Comptes rendus, p. 244*).

Tom VIII. 1930. Zeszyt III, 8. str. 255—383. (*Volume VIII. 1930. III-e fascicule, 8°, p. 255—383*).

Treść: Gołemski Wł.: Krytyka reizmu, str. 255. — Gościcki T.: Kant a Tomasz Reid, str. 275. Rubczyński W.: Metoda indukcyjna w świetle nowszych teoryj, str. 296. — Zawirski Z.: Hermana Weyla Filozofja matematyki, str. 353. — Sprawozdania, str. 370. (*Contenu: Wł. Gołemski: Une critique du réisme, p. 255. — T. Gościcki: Kant et Thomas Reid, p. 275. — W. Rubczyński: La méthode inductive à la lumière des théories plus récentes, p. 296. — Z. Zawirski: La philosophie des mathématiques de Herman Weil, p. 353. — Comptes rendus, p. 370*).

Tom VIII. 1930. Zeszyt IV, 8°, str. 385—492. (*Volume VIII. 1930. IV-e fascicule, 8°, p. 385—492*).

Treść: Krokiewicz A.: Sextus, str. 385. — Cros E.: Filozofja ciągłości a zagadnienia ilości, str. 437. — Steinberg W.: Leon Petrażycki, str. 464. — Sprawozdania, str. 477. (*Contenu: A. Krokiewicz: Sextus, p. 385. — E. Cros: La philosophie de la continuité et les problèmes de la quantité, p. 437. — W. Steinberg: Léon Petrażycki, p. 464. — Comptes rendus, p. 477*).

Prace Komisji orjentalistycznej. N° 13. Kraków 1931, str. X + 85 + 1 nlb. (*Travaux de la Commission orientaliste. N° 13. Cracovie 1931, X p. + 85 p. + 1 p. surnum.*)

Treść: Joachim W. Hirschberg: Der Divān des As-Samau'al Ibn 'Adijā' und die unter seinem Namen überlieferten Gedichtfragmente übersetzt und erläutert. Dywan poety arabsko-żydowskiego As-Samau'al Ibn 'Adijā'. Przekład i komentarz. (*Contenu: Joachim W. Hirschberg: Le divan du poète judéo-arabe As-Samau'al Ibn 'Adijā'. Traduction et commentaire*).

Rocznik Polskiej Akademji Umiejętności. Rok 1929/30. Kraków 1930, 8°, str. LXVIII + 174 + 2 nlb. (*Annuaire de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres pour l'année 1929/30. Cracovie 1930, 8°, LXVIII p. + 174 + 2 p. surnum.*).

Tłómaczenia klasyków filozofji. Arystoteles. Tom XVI. Ustrój polityczny Aten. Przełożył, wstępem i objaśnieniami zaopatrzył Ludwik Piotrowicz. Kraków 1931, str. XXXIV + 116. (*Traductions des classiques de la philosophie. Aristote. Vol. XVI. L'organisation politique d'Athènes. Traduction, introduction et commentaires de Louis Piotrowicz. Cracovie 1931, XXXIV + 116 p.*).

The Polish Academy of Sciences and Lettres 1872—1930. Cracov 1930, 4°, 48 p.

## Table des matières.

N <sup>o</sup> 1—3.	Page
Comptes rendus de l'Académie pour janvier—mars 1931 . . . . .	1
Bibliographie pour janvier—mars 1931 . . . . .	70
Résumés.	
1. <b>Feldman J.</b> : Vergeennes et la Pologne (1774—1787) . . . . .	3
2. <b>Godlewski M.</b> : Sur les sources concernant l'activité des évêques en 1831 dans le Royaume de Pologne . . . . .	23
3. <b>Handelsman M.</b> : Information concerning Polish documents at Sandon Hall . . . . .	26
4. <b>Krzyżanowski J.</b> : Domenichi et les «Facéties Polonaises» . . . . .	29
5. <b>Nitsch K.</b> : «Chy», «chi» et «hy», «hi» en polonais . . . . .	30
6. <b>Przyrkowski T.</b> : Jean Pfister . . . . .	38
7. <b>Szyrkowski M.</b> : La part prise par la Pologne à la renaissance tchèque. IV-e partie. Autour Venceslas Hanka . . . . .	39
8. <b>Taubenschlag R.</b> : Der Ursprung der schriftlichen Ladung im mittelalterlichen polnischen Prozeß . . . . .	57
9. <b>Taubenschlag R.</b> : Die Einstandschaft und die Prokuratur im mittel- alterlichen polnischen Prozeß . . . . .	63
10. <b>Terlecki Wl.</b> : Les miniatures du graduel provenant d'une fonda- tion du roi Jean-Albert conservées à la cathédrale de Cracovie . . . . .	67
11. <b>Zajączkowski A.</b> : Les suffixes nominaux et verbaux dans la lan- gue des Karaims occidentaux . . . . .	68